



Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



L'église de Montretout « STELLA MATUTINA »

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

90, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 53-15

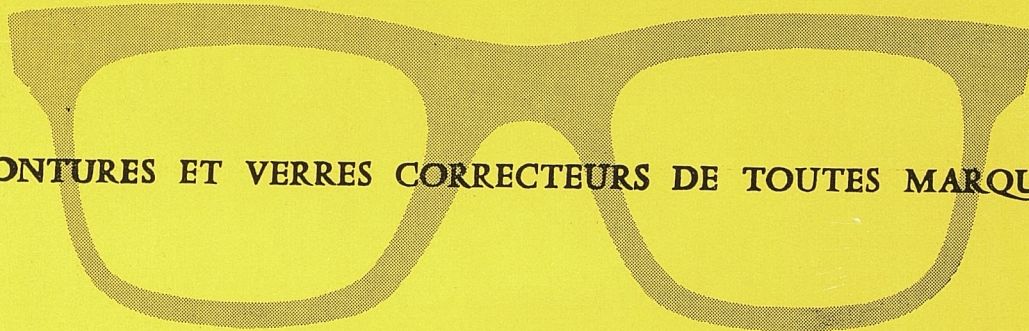
R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Église

MOL. 53-85

OPTIQUE MÉDICALE



MONTURES ET VERRES CORRECTEURS DE TOUTES MARQUES

J. MIGNARD

Pharmacien · Opticien

11 BIS, RUE ROYALE · SAINT-CLOUD

MOL. 42-11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

CENTRE CHIRURGICAL

Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : VAL. 59-66

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ avec la Sécurité Sociale
et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France,
Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

TAPIS et
MOQUETTES de FRANCE



CENTRE NATIONAL DES TAPIS ET TAPISSERIES

17^e, Place Malesherbes, 11

6^e, Boulevard Montparnasse, 9^{ter}

11^e, Boulevard Voltaire, 6

622-21-67

783-68-00

805-16-86

MOQUETTES : 1500 coloris, qualité dessins ;

TAPIS : 1500 versions contemporaines, styles Orient ;

TAPISSERIES : de Watteau à J.P. le Doux.

Prix du circuit de distribution directe et de plus remise de 5 % aux concitoyens de MM. Dermagne, clodoaldiens, directeurs généraux (vous référez surtout du Bulletin). Devis spontanément établi. Paiement échelonné jusqu'à 1 an 1/2.

PASSEZ AUX "TMF", VOUS SEREZ DÉJÀ RAVIS !

LIBRAIRIE - PAPETERIE

la boutique d'oreille

"Résidence Beausoleil"

St-CLOUD

CADEAUX

Madame L. ABDOUCHELI

Ex-Docteur dentiste

de la Faculté de médecine de Tiflis

Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps

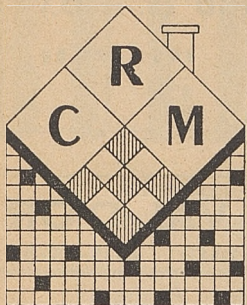
par l'Ecole du docteur Pentoureau

et l'Académie de soins esthétiques de Paris

102, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 44-28

SUR RENDEZ-VOUS

LES **C**ARRELAGES ET **R**EVÊTEMENTS **M**ODERNES



J. DUQUESNOY - R. VENZAC, H. TENEUR, Assés

Afin de mieux servir ses Clients les **Ets C. R. M.** s'agrandissent
et ont transféré BUREAUX et ENTREPOTS :

44, rue Escudier, BOULOGNE-BILLANCOURT - Tél. provisoire : MOL. 21-87

TOUS TRAVAUX DE NEUF, DE RÉFECTION, DE TRANSFORMATION : Carrelages,
Mosaïques, Faïences, Grès émaillé, Salles de bain, Cuisines, Devantures de magasins, Revêtements sanitaires

M^{me} FAYE - GARRIGUES

INFIRMIÈRE DIPLOMÉE D'ÉTAT

60, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

Téléphone : 605 30-06

— SOINS ET PIQURES A DOMICILE —

agence beausoleil

PIERRE LACLEF

TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
CONSTRUCTION

160, boul. de la République
SAINT-CLOUD
Tél. : 408 76-65

ATELIER CARROSSERIE - PEINTURE - MÉCANIQUE

Spécialiste **CITROËN - PANHARD**

STATION ÉLECTRONIQUE DE RÉGLAGE - MISE AU POINT
VOITURES SPORT TOUTES MARQUES

M. C. GORJU, 1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD
GARAGE DU PONT DE St-CLOUD - Tél. : 605-44-62

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SURESNES - CITÉS

BOULOGNE

16, Av. Jean-Jaurès
506-50-77

40, Bd Jean-Jaurès
605-32-27

Ouvert du Mardi au Samedi inclus

Ouvert du Lundi au Vendredi inclus

SAINT-CLOUD

2, avenue du Maréchal-Foch - 605-92-27

Actuellement ouvert du Lundi au Samedi inclus et prochainement du Mardi au Samedi inclus

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE
(Comptes de Chèques sans aucun frais) Location de coffres-forts

Pharmacie de la Bérengère

4, Parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD - Tél. 408 73-60

HOMÉOPATHIE — ALLOPATHIE
ANALYSES MÉDICALES

PAUL DAHL

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ
CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD MOL. 67-25

A. CANTIN

PAYSAGISTE

13, rue Sevin-Vincent, St-CLOUD - 408-89-25

STUDIO DE **R. LOMPRESZ**
SAINT-CLOUD

PHOTOS AMATEUR - CINÉ - MARIAGES - PORTRAITS

3, rue de la Libération
Tél. : 605-07-26

PHOTOGRAPHIES
INDUSTRIELLES

GIRAUDET, TAILLEUR

HOMMES ET DAMES

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29



VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER
SURESNES

506-46-59

DDR

DÉCORATION - PEINTURE
REVÊTEMENTS - S. A. R. L.

56, rue du Mont-Valérien, SAINT-CLOUD - 408-66-12

PAPIERS PEINTS - TISSUS ASSORTIS
RIDEAUX - VOILAGES
TRAVAUX INSTALLATIONS

PÂTISSERIE

SPÉCIALITÉ - BRIOCHES - KUGELHOPF

PETITS FOURS FRAIS

G. Corby

PÂTISSIER

MARCHÉS DE SAINT-CLOUD

49, rue Henri-Regnault

SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Téléphone : 408-67-09

Suzanne PERETOUT

RÉSIDENCE BEAUSOLEIL

Tél. : 408-62-73

Spécialiste du Postiche

Coiffures

160, Bd de la République
SAINT-CLOUD

PHARMACIE DU VAL-D'OR

J. Sanguinetti, Pharmacien - 51 bis, rue du Val-d'Or - 605-99-83

Homéopathie - Allopathie - Analyses

Derma-biologie - Helena Rubinsten

GARAGE de L'HIPPODROME

153, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

J. GUYOMARD

MÉCANIQUE

Gérant libre

TOLERIE

Tél. : 408 75-48

PEINTURE

BÉBÉ CONFORT

DROGUERIE BEAUSOLEIL

160, BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE

St-CLOUD

DELARFEUX & C^{ie}

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

Luminaires

M. SCHIEFER

12, Rue Dailly - St-CLOUD - 125.02.39

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

ENTREPRISE MARCEL PLANTIVAUD

20, rue de Garches

SAINT-CLOUD

MOL. 65-85

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & C^{ie}

41, rue Sevin-Vincent, SAINT-CLOUD

408-87-47

Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

PEINTURE - RAVALEMENTS

VITRERIE - DÉCORATION

BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-58-89

ENTREPRISE DE PEINTURE

— DÉCORATION — VITRERIE —

ANDRÉ VOISINE

19, rue du Calvaire — SAINT-CLOUD — MOL. 69-56

REVÈTEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)

CHAUFFAGE (Charbon - Gaz - Mazout)
PLOMBERIE - SANITAIRE

D. CLEPOINT

Crédit de 3, 4 et 5 ans à très faible intérêt sur toutes installations de chauffage au mazout
7, rue Preschez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-08-71

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU
LABORATOIRE GÉNÉRAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L. G. T.

4, rue de Garches, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-69-10

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES

ET AGRICOLES

INDUSTRIELLES

LES

POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS

MATÉRIEL INCENDIE

POMPES MARINES

BULLETIN



MUNICIPAL

Direction-Administration :
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

EN DIRECT AVEC M. LE MAIRE

ÉVOCATION :

UN QUART DE SIÈCLE DE VIE MUNICIPALE

DEUX DATES DE NOTRE HISTOIRE :
23 septembre 1940 - 22 juillet 1945

Le Maire ;

La Municipalité ;

Le Conseil municipal de Saint-Cloud ;

présentent leurs vœux les plus sincères à tous les habitants et souhaitent la bienvenue aux nombreux Clodoaldiens qui, au cours de l'année 1965, se sont installés dans notre ville.

Les services municipaux s'associent aux vœux des Elus et assurent la population de tout leur dévouement.

Nous commençons, dans ce Numéro, l'évocation des souvenirs de l'occupation et de la libération de Saint-Cloud précédemment annoncés.

Notre ville comptait avant la guerre 16.000 habitants ; elle atteint aujourd'hui le chiffre de 30.000. C'est dire que la majorité de nos administrés n'a pas connu à Saint-Cloud ni la guerre ni l'occupation.

Nous nous efforcerons, par un dialogue aussi vivant et animé que possible, de retracer les grandes lignes de cette période.

M. Gaston ROLLIN, Doyen du Conseil Municipal, qui a vécu au jour le jour tous ces événements, est particulièrement qualifié pour cette évocation. Il sera un des principaux interlocuteurs, mais nous comptons faire appel à d'autres bonnes volontés pour étayer ce récit qui paraîtra sous forme de "feuilleton" jusqu'à épuisement du sujet.



Q. — M. le Maire, vous avez gravi pour la première fois, il y a vingt-cinq ans, le perron de notre Hôtel de Ville ; je voudrais profiter de cet anniversaire pour vous poser quelques questions sur ces premières années déjà lointaines. Et d'abord, j'aimerais connaître quelles circonstances vous ont amené à vous mêler à la vie municipale ?

R. — Si j'ai bonne mémoire, au moment de la

déclaration de guerre, la municipalité de M. Charles BLUM avait pour adjoints M. LEHMANN, Premier Adjoint, M. GARNIER, M. LEPELETIER, M. GEORGET-MEYER.

Personnellement, mobilisé puis, ayant eu la chance de ne pas avoir été fait prisonnier, libéré de la vie militaire, je pouvais, par suite des hasards de l'exode, regagner dès août 1940 un Saint-Cloud en partie vidé de ses habitants et occupé par les Allemands.

J'y étais accueilli par mes amis, M. et Mme FONTY, car mon domicile personnel était aux mains de l'occupant.

J'appris à mon retour que le Maire, M. Charles BLUM, avait quitté Saint-Cloud dès juin 40 pour les Etats-Unis, laissant la responsabilité de la commune à son Adjoint, M. LEPELETIER qui, privé de la plupart de ses conseillers (il en restait 11 sur 27), n'était plus en mesure d'assurer régulièrement l'administration municipale.

C'est alors qu'un Arrêté de M. le Préfet de Seine-et-Oise en date du 23 septembre 1940 (et c'est la première des deux dates qui figurent en tête de cette chronique) prononçait la suspension de ce Conseil et confiait la gestion municipale « momentanément » (cela ne devait durer que trois semaines) à une délégation spéciale composée de M. DEVIEILLETOILE, Président, M. le Docteur François DEBAT, M. Henri FONTY, M. Edouard POURTALE et moi-même. C'est M. FONTY, ami de vieille date de ma famille qui, pressenti par le M. le Préfet BILLECARD qu'il connaissait personnellement pour lui proposer une liste de noms en vue de la constitution de cette délégation, m'avait demandé d'en faire partie.

Il faut d'ailleurs rappeler ici que, parmi les personnalités qui n'avaient pas quitté Saint-Cloud et qui contribuèrent à établir des relations avec l'occupant, figurent au premier rang M. LEHMANN et M. le Chanoine LEGRAND, curé d'alors, dont la connaissance parfaite de l'allemand lui permit de rendre de grands services à la population. Quant à M. LEHMANN, refusant d'abandonner sa ville, il avait déclaré, avant de se porter à la rencontre des Allemands : « Mon père a participé à la défense de Belfort en 1870 et, quoi qu'il arrive, je resterai à Saint-Cloud. » Il devait tenir parole.

Cette délégation était complétée par un Arrêté préfectoral du 22 octobre 1940 qui désignait M. LEPELETIER pour en faire partie « estimant que la connaissance qu'il a des affaires municipales lui permet d'apporter une collaboration utile aux travaux de la délégation ».

*

Q. — Merci de ces renseignements. Voudriez-vous les compléter en précisant comment furent réparties entre chacun de ces membres, les attributions particulières que comporte la gestion municipale ?

R. — En raison de sa compétence spéciale d'ancien Secrétaire général de Mairie, M. DEVIEILLETOILE se vit confier la partie administrative ; M. le Docteur DEBAT fut chargé des affaires sociales et scolaires, M. FONTY, des questions financières, M. POURTALE, du ravitaillement. Personnellement, mon apanage fut la Défense passive et les relations avec l'occupant. Ce sont d'ailleurs précisément ces fonctions à la Défense passive qui m'ont amené, ayant à recenser les caves et à prévoir les abris, à connaître individuellement la plupart des habitants de Saint-Cloud.

Je ne pensais pas alors que ces relations me seraient ultérieurement d'une si grande utilité.

Q. — Cette « Délégation Spéciale » temporaire a, en fait, fonctionné pendant combien de temps ?

R. — Un temps sensiblement plus long que les trois semaines initialement prévues !

Elle s'est d'ailleurs complétée et renforcée, après la démission de M. DEVIEILLETOILE, par l'arrivée en son sein, le 3 février 1941, de M. Michel SALLES, Président de l'Union Commerciale et Industrielle de Saint-Cloud.

Enfin, le 12 juillet 1941, elle fait place à un Conseil Municipal nommé par Arrêté préfectoral, conformément à la Loi. Il se composait de M. Michel SALLES, Maire, et, dans l'ordre alphabétique, de MM. AUGADE, BENOIT, CHAVETON, DEBAT, DUBOIS, EUVRARD, FONTY, Dr GODART, LEPARGNEUR, LEPELETIER, R. MAILLET, MASSON, PECAUD, PLEAU, PLOUVIER, POURTALE, ROBINET, Madame Vve ROISIN, M. ROLLIN.

*

Q. — Ces renseignements présentent l'intérêt de faire connaître les personnalités qui, dès l'envahissement du territoire puis pendant toute la guerre allaient avoir de si lourdes charges.

Avant de consacrer d'autres tranches de cette chronique à évoquer les principaux problèmes qui se sont posés : prisonniers et leurs familles, déportations, entraide, chômage, ravitaillements divers, cantines, bombardements, etc., j'aimerais savoir, d'une façon générale, dans quel esprit se sont établies les relations avec l'occupant puisque celles-ci, m'avez-vous dit, vous avaient été confiées ?

R. — Mon rôle était, avant tout, de sauvegarder au maximum les intérêts de nos administrés. D'ailleurs, la Mairie était presque perpétuellement dans le rôle du « demandeur » ! Il s'agissait souvent d'obtenir des permis de circulation (ausweiss) ou d'intervenir pour minimiser de très fréquents actes de petits sabotages, notamment d'innombrables coupures de lignes télé-phoniques ! Il y eut aussi pas mal de différends, voire calme souhaitable ! Très vite, il fallut disposer d'un interprète. Cet employé spécial devait assurer de façon quasi-permanente les relations avec les « kommandantur » locale et régionale.

Notre attention devait être attirée par les facilités qui nous ont été données auprès des autorités occupantes par un officier interprète, le Docteur KERBER, que les Allemands eurent peut-être l'imprudence de maintenir à Saint-Cloud tout au long de la guerre. Cet Autrichien, de mère française née à Dijon, devait d'ailleurs jouer un rôle important et sur lequel je reviendrai, dans un épisode de la Libération de Saint-Cloud. Bien des affaires délicates furent arrangées par lui et plus d'une fois il tira d'embaras bien des Clodoaldiens sans même qu'ils s'en doutassent !

*

Q. — Puisque nous venons de parler des relations avec l'occupant, dans le même ordre d'idée, j'aimerais

avoir des précisions sur quelques points de ces relations dont les habitants de Saint-Cloud n'ont sans doute à peu près rien su. Je veux parler des problèmes délicats qui ont pu être posés par la présence de certaines inscriptions, notamment celles figurant sur le Monument aux Morts de la Guerre 14-18 et sur la plaque commémorative de 1870 apposée dans le hall de la Mairie. Je veux parler aussi des armes, meubles, statues et autres objets en « métaux non ferreux » qui ont fait l'objet de « réquisitions » par des procédés arbitraires qui rendaient difficile de les suivre et de les récupérer.

R. — Je crois, en effet, que si ces détails ont un caractère un peu anecdotique, il est bon de les évoquer et qu'ils ont leur place dans ces pages.

Je vous répondrai donc que les inscriptions auxquelles vous faites allusion étaient bien de nature à déplaire aux autorités allemandes. Dès leur arrivée, avant même la mise en place de la Délégation Spéciale, elles firent effacer du Monument aux Morts, place de l'Eglise, la phrase qu'elles jugeaient offensante, évoquant « le barbare qui incendia notre Cité ». Ce que voyant, on camoufla par une grande photographie du Maréchal Pétain, la plaque du péristyle de la Mairie. Cette photographie se trouva providentiellement être de même format que la dite plaque et les Allemands ne se doutèrent jamais de ce qu'elle recouvrait ! Il suffit de l'enlever à la Libération pour rendre à notre hall sa physionomie familière. Quant à l'inscription du Monument aux Morts, le texte soigneusement gardé fut regravé dans la pierre dès le départ de l'occupant.

Par ailleurs, bien des maisons avaient été plus ou moins pillées, particulièrement les 31 villas du Parc de Montretout et un certain nombre d'autres de ce quartier, dont les occupants avaient la manie de déménager les mobiliers pour s'installer à leur guise. Notre Bureau des Affaires d'occupation rendit de grands services à la population en essayant de suivre la trace de ces meubles dont un certain nombre purent ainsi être récupérés par la suite.

Nous n'échappâmes pas non plus à la collecte des armes de chasse ! Elles servirent en tout premier lieu à alimenter le magasin de chasse de Rambouillet où des officiers privilégiés de la Wehrmacht puisaient pour faire le coup de feu dans les tirés présidentiels.

Pour les statues et autres objets en bronze ou cuivre, beaucoup appartenant à des particuliers furent enlevés ainsi que le Monument, cadeau du Brésil, élevé à la mémoire de SANTOS-DUMONT, aux Coteaux, à la place même où ce précurseur avait réalisé ses premiers exploits. Par contre, nous pûmes mettre en sécurité à temps le buste de GOUNOD par Carpeaux, qui ornaît le petit square situé en face de la grande porte de l'Eglise. C'est ce buste qui a été installé depuis à la Mairie même, dans le hall.

Quant au Monument à SANTOS-DUMONT, nous eûmes la chance de recevoir du Brésil, qui en avait gardé moulage, une réplique exacte de la statue d'ICARE. Réinstallée à la même place, elle rappelle l'activité aéronautique de SANTOS-DUMONT dont le siège principal était à Saint-Cloud.

(A suivre)

Inaugurations

La date du 23 octobre 1965 mérite d'être inscrite au Livre de Raison de notre Cité et mentionnée dans notre « Bulletin » : ce jour-là, en effet, eurent lieu un certain nombre d'inaugurations de caractères divers dont nous nous devons de rendre compte au moins sommairement.

Il s'agissait du Centre Social de la Passerelle de l'Avre, de l'avenue des Villes Jumelées, de la Place et du Square Henri-Chrétien, des immeubles récents dits « Résidence Kelly » et enfin des garages et ateliers municipaux.

Le Centre Social, œuvre de longue haleine enfin menée à bien, apporte à ce quartier éloigné un ensemble social appelé à rendre de grands services qui, sans doute, iront en se développant dans l'avenir. Dès maintenant, il met à la disposition des habitants : des consultations de nourrissons ; une halte-garderie pour tout-petits ; une garderie le jeudi et pendant les petites vacances pour les enfants d'âge scolaire ; un foyer de rencontres et d'accueil pour les vieillards ; des salles de jeux et de réunions, annexe de la Maison des Jeunes, pour les adolescents ; des cours ménagers ; enfin de grandes salles qui pourront être mises à la disposition des différents groupements et notamment de la Croix-Rouge qui y donnera bientôt ses cours de secourisme. M. Jean MONFRAIX, Secrétaire Général du Département des Hauts-de-Seine qui voulut bien nous honorer de sa présence tout au long de cette journée, représentait M. le Préfet de notre nouveau département. Devant les nombreuses notabilités, après qu'eût été coupé le « ruban symbolique », Mme CLEMENT, Maire-Adjoint chargée des œuvres sociales, exposa parfaitement et avec tout son cœur les buts poursuivis depuis des années déjà, buts semble-t-il, atteints aujourd'hui, pour l'utilité commune et aussi pour la satisfaction intime de tous ceux qui, à quelque place que ce soit, ont œuvré depuis tant d'années pour cette belle réalisation.

Les autres cérémonies de cette journée avaient pour cadre le quartier neuf du carrefour Foch-Tissot dont les immeubles et les avenues continuent, avec l'Eglise « Stella Matutina », de donner son caractère à ce secteur du Plateau de Montretout.

La Municipalité, désireuse de matérialiser de façon durable l'amitié qui nous unit aux villes avec lesquelles nous sommes jumelés, avait décidé de dénommer « Avenue des Villes-Jumelées » la voie neuve qui, commençant avenue du Maréchal-Foch, fait le tour de la nouvelle église et dessert les immeubles de la Résidence Kelly.

A l'angle de l'avenue Foch et de cette voie, des mâts avaient été dressés et la cérémonie commença par l'envoi des couleurs : au mât principal, l'emblème de l'Europe, d'azur aux douze étoiles d'or ; puis, de part et d'autre, les drapeaux de la République Fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, d'Italie, de France.

Un clairon des Forces Américaines en Europe avait été spécialement détaché pour les sonneries réglementaires.

Après être passé devant la plaque qui porte « Avenue des Villes-Jumelées, Bad-Godesberg, Frascati, Maidenhead », M. Jean MONFRAIX coupa le ruban tricolore et ouvrit ainsi la voie nouvelle à la circulation.

A l'angle Nord-Est de l'Eglise, on procéda à des plantations symboliques : trois magnifiques cèdres du Liban perpétueront le souvenir de cette journée et de nos amitiés. Chacun d'eux fut planté par les autorités de ces villes, M. HAYES, Maire de Maidenhead, M. PAES, représentant M. le Maire de Bad-Godesberg, M. BRUGHIERA, citoyen de Frascati, habitant Saint-Cloud, représentant le maire de notre jumelle italienne. Voulant associer à cette amitié notre sœur du Minnesota, il avait été demandé à un sous-officier américain, stationné au Camp des Loges et originaire ainsi que sa femme de Saint-Cloud du Minnesota, de planter un 4^e arbre complétant ainsi cet embryon de la « forêt de l'amitié ».

Puis le cortège officiel continuant à suivre la nouvelle avenue gagna, de l'autre côté de l'Eglise la petite place improprement appelée jadis « carrefour Tissot » et qui prend désormais officiellement le nom de « Place Henri-Chrétien », rappelant la mémoire de notre célèbre concitoyen, savant, physicien, astronome, inventeur prodigieux non seulement de l'hypergonar, élément de base du cinémascope mais encore d'une multitude d'autres appareils universellement utilisés en repérage, balistique, astronomie, etc... Dans le petit square attenant à cette place a été érigée une stèle portant un médaillon à l'effigie du Professeur, médaillon qui fut alors dévoilé par Mme Henri CHRETIEN elle-même, accompagné de sa fille, Mme NEESEMAN et de M. le Maire de Saint-Cloud.

L'heure était maintenant venue de dégager par la parole le sens de ces manifestations. C'est à quoi s'employèrent les divers orateurs revenus dans le hall d'entrée de l'un des immeubles de la nouvelle Résidence Kelly. M. CLEMENT, en tant que représentant de la Société promotrice « Résidences » exposa l'esprit dans lequel, avec le concours de la Municipalité, ces logements de bon standing et de loyers raisonnables ont pu être réalisés.

Tour à tour, les représentants des villes jumelées et le délégué de S. Exc. M. l'Ambassadeur des Etats-Unis parlant au nom de la Ville de Saint-Cloud du Minnesota, exaltèrent l'amitié qui nous unit les uns aux autres malgré nos diversités et nos options. Il appartenait à M. CHAVETON, Maire de Saint-Cloud, de réaliser la synthèse de la journée et de remercier les nombreuses personnalités qui avaient bien voulu participer à ces cérémonies. Nous retiendrons sa conclusion : « C'est ainsi guidés par cette **Etoile du Matin** que représente notre nouvelle église, et par la constellation des 12 étoiles européennes et des 50 étoiles des Etats-Unis que nous pensons nous acheminer lentement, peut-être, mais sûrement vers un avenir de paix, cette paix qui, nous le savons, ne s'acquiert pas sans de grandes difficultés et d'énormes sacrifices. Mais le monde civilisé a déjà payé un trop lourd tribut aux querelles entre frères d'une même civilisation chrétienne pour que le moment ne soit pas venu d'unir tous nos efforts en vue de cette amitié fraternelle que nous souhaitons tous ».

Enfin, M. Jean MONFRAIX parlant au nom de M. le Préfet des Hauts-de-Seine, dégagea le sens humain du nouveau découpage de la Région Parisienne et de l'organisation du District : cet aménagement conçu en fonction de l'évolution démographique et pour les habitants, doit au total mettre au service de la collectivité des avantages nombreux dont le bienfait se fera sentir et s'accroîtra au cours des années à venir.

Les cérémonies prirent fin par la visite inaugurale des nouveaux garages et ateliers municipaux installés dans les sous-sol de la nouvelle « Résidence ». Tout en se réconfortant comme il convenait après cette après-midi chargée, les invités purent admirer la conception moderne et bien adaptée à son but de ces locaux « fonctionnels » transformés, pour une fois, en salle de réception.

(Cf. nos pages photographiques au milieu de ce numéro).

Les activités du jumelage

L'année 1965 s'est terminée joyeusement par la réception de dix jeunes filles de la Realschule, cours complémentaire de Bad-Godesberg. Il s'agissait pour elles d'assister et de participer à l'exposition des travaux faits aux Cours ménagers dans le courant de l'année et, bien entendu, de participer également à la distribution des prix offerts à cette occasion par la Municipalité.

Onze familles de Saint-Cloud ont hébergé pendant leur séjour ces jeunes filles et leur professeur : concrète participation au jumelage que, trop souvent, la population ne voit qu'à travers les réceptions officielles.

D'autre part, quatre jeunes gens du Lycée de Saint-Cloud ont accompagné M. le Maire aux fêtes d'avant-Noël organisées à Berlin-Steglitz. Cette ville de Berlin-Ouest entretient avec Bad-Godesberg des liens très étroits et se trouve ainsi incluse dans le cercle amical de nos villes jumelées.

Dès le début de 1966, la Commission du Jumelage fera le calendrier des manifestations prévues pour l'année ; une large place sera faite aux manifestations sportives et aux échanges de jeunes.

Bien entendu, ces échanges individuels ne peuvent s'improviser. Aussi, attirons-nous l'attention sur l'AVIS IMPORTANT suivant :

L'an passé, certaines familles qui désiraient organiser un échange d'enfant ont eu la déception de ne pouvoir aboutir par suite d'une demande tardive entraînant un trop court délai.

Pour éviter le retour de ces inconvénients, et en accord avec nos amis des Villes Jumelées, des dates limites ont été fixées. Les demandes devront être formulées :

— pour les échanges de Pâques, au plus tard le 1^{er} février ;

— pour les échanges des grandes vacances, au plus tard le 1^{er} avril.

Ces dates passées, les demandes qui seraient formulées ne seront acceptées que sous toutes réserves.

11 novembre...

La traditionnelle cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 s'est déroulée devant notre Monument aux Morts, avec la participation de nombreuses délégations d'Associations.

Comme de coutume, l'organisation avait été assumée par le Comité local du Souvenir Français dont le Président actif, M. Albert VILLE, a prononcé l'allocution suivante :

« 11 novembre 1915 - 11 novembre 1965 : Cinquante anniversaire mémorable dont je cite quelques dates historiques :

15 janvier 1915 : attaque de Crouy.

17 février : attaque aux Eparges (Hauts de Meuse).

1^{er} mars : prise par les Français du Plateau de Vauquois, en Argonne.

26 mars : prise par les Français de l'Hartmannswillerkopf (« Vieil-Armand »).

9 avril : prise des Eparges.

20 avril : attaque allemande à Ypres.

9 mai : offensive française en Artois, de Neuville Saint-Waast à Notre-Dame de Lorette ; offensive poursuivie par la prise de Carency et d'Ablain Saint-Nazaire-en-Artois.

22 mai : prise de Notre-Dame de Lorette.

15 juin : prise du village alsacien de Metzéral par les Chasseurs Alpins.

19 juin : prise du Labyrinthe, point d'appui formidable des Allemands au sud de Neuville Saint-Waast.

25 septembre : offensive française en Champagne.

26 septembre : prise de Souchez.

Je sais bien que c'est de l'histoire ancienne, cette guerre de 1914-1918 ! **Je sais bien** que ses survivants disparaissent les uns après les autres ! **Je sais bien** que ceux qui en parlent encore passent souvent pour des radoteurs ! On dirait que nous nous efforçons parfois de perdre son souvenir ou que nous avons honte de laisser dans l'abandon ceux qui l'ont faite et qui n'en sont pas revenus... Mais, sans leur victoire et sans leur sacrifice, que serions-nous aujourd'hui ? Nous serait-il permis de défiler sur les Champs-Élysées ou ailleurs ?

Non, le premier devoir n'est pas de commémorer, mais de se souvenir. Il faut préférer la piété à la gloire.

Le secrétaire général de notre Association a publié un article intitulé : **Faut-il encore se souvenir ?** et il dédie le récit suivant à ceux pour qui le souvenir n'est plus qu'un vain mot.

Les extraordinaires découvertes des trente dernières années, la rapidité stupéfiante d'évolution de toutes les techniques modernes peuvent donner à penser à certains bons esprits que maintes coutumes ancestrales sont nettement dépassées par les événements. Il faut, dit-on, vivre avec son temps. De là à juger que le « souvenir » a lui-même vécu, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

Cependant, si l'on examine les choses un peu moins superficiellement, on peut se livrer à un certain nombre de constatations non dénuées d'intérêt.

Qu'est-ce, en effet, que le souvenir ? C'est d'abord

un acte de juste reconnaissance envers ceux qui ont travaillé et peiné pour faire de notre pays ce qu'il est aujourd'hui et envers ceux qui ont donné leur vie pour défendre un patrimoine national laborieusement acquis. Mais c'est aussi un acte de foi dans les destinées futures de la Nation.

Dans la vie, tout n'est que création continue. Les découvertes actuelles, si sensationnelles soient-elles, ne sont que l'aboutissement de la longue suite de recherches et d'expériences effectuées par nos prédécesseurs. Elles serviront elles-mêmes de tremplin à nos descendants pour de nouveaux bonds en avant.

Le souvenir peut donc être considéré comme un trait d'union entre le passé et l'avenir. Se souvenir n'est pas faire figure d'attardé, c'est être au contraire en plein « dans le vent de l'Histoire ».

N'est-il pas juste que nous témoignions à nos Anciens la reconnaissance qui leur est due pour ce qu'ils nous ont permis d'acquérir ? Sans leur labeur, quel niveau de vie serait le nôtre ? Sans leur sang versé, quelle liberté serait la nôtre ? Les jeunes ne doivent pas oublier qu'ils n'ont pas été parachutés à leur naissance sur une terre désertique, mais bien sur un sol déjà cultivé, au sens le plus large du mot.

Ne pas savoir gré de tant de bienfaits à ceux auxquels nous en sommes redevables ne serait pas seulement une marque d'ingratitude ; ce serait faire preuve de petitesse d'esprit autant que d'étroitesse de cœur, toutes choses indignes d'âmes qui se veulent bien nées.

Nous restons sur notre fière devise :

A NOUS LE SOUVENIR,
A EUX L'IMMORTALITE. »

Centre Social de la Passerelle de l'Avre

L'équipement du Centre se poursuit et, courant janvier, quelques services seront à la disposition du public, notamment :

— les **cours ménagers**, ouverts le vendredi 4 février, à 14 heures ;

— le **Centre de consultations de nourrissons**, ouvert le mercredi 12 janvier, à 9 h. 30.

La **Croix-Rouge** prend également possession du local qui lui a été réservé au sous-sol. Une permanence s'y tiendra tous les mardis, de 17 h. 30 à 19 heures, à partir du 25 janvier. (Préalablement à cette date, la permanence reste assurée au Centre Culturel).

L'après-midi du mercredi sera réservée aux **personnes âgées**. Tous les mercredis, elles trouveront au Centre un accueil chaleureux, des jeux, des revues ; un goûter leur sera servi. Celles des Associations de Saint-Cloud qui, à des titres divers, s'occupent de l'aide aux personnes âgées, ont accepté de prendre en charge et d'animer à tour de rôle ces réunions du « Club des Anciens », nul doute que ce soit pour le plus grand bien et la plus grande joie de ceux qui fréquenteront ce « club » dont la première réunion est fixée au mercredi 26 janvier, de 14 h. 30 à 18 heures.

Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul quittent notre hôpital

Attachée à l'hôpital de Saint-Cloud depuis sa fondation officielle en 1689, la Communauté des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul se retire de l'hôpital.

Le retrait des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui a été décidé par le Conseil de la Compagnie des Filles de la Charité, afin d'opérer des regroupements, laissera un grand vide non seulement dans notre établissement de soins, mais dans la ville entière.

En vue de l'ouverture du nouveau bloc de chirurgie obstétrique, l'administration hospitalière avait demandé à la Communauté d'envisager une augmentation du nombre des religieuses. Le manque de sujets dont souffre actuellement la Communauté des Filles de la Charité ne lui avait pas permis de donner une suite favorable à cette demande.

C'est pour cette même raison que trois Sœurs qui étaient en fonction, ont été dernièrement retirées de Saint-Cloud pour renforcer d'autres établissements, et que la Sœur Supérieure Générale a pris la décision, imprévue et regrettée de tous, du retrait total de la Communauté de l'hôpital.

Depuis 276 ans, sauf une petite interruption de quelques années au moment de la Révolution, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont, avec charité, dévouement et conscience, apporté à nos malades et blessés, le jour comme la nuit, non seulement leurs soins vigilants et éclairés, mais aussi le réconfort moral et religieux de leur présence et de leur foi.

L'hôpital entier éprouve aujourd'hui les plus profonds regrets de ce retrait inattendu.

La Commission Administrative, impuissante devant la décision sans appel prise par la Communauté des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, lui exprime ses remerciements et sa vive reconnaissance pour ce labeur inlassable auprès de ceux qui souffrent, souvenir impérissable qui restera marqué dans la tenue de notre hôpital.

Repas de l'Amitié

Le **Repas de l'Amitié** qui réunit les personnes âgées, à partir de 65 ans, aura lieu cette année le 24 avril 1966, à la Salle des Fêtes municipale, rue Hébert.

Cette manifestation, qui comporte une partie récréative, est destinée à rassembler les Clodoaldiens d'une même génération, quelle que soit leur condition sociale.

Tous les « Anciens » intéressés par cette journée amicale sont priés de **se faire inscrire** à la Mairie, au Bureau d'Aide Sociale (1^{er} Bureau), **entre le 15 mars et le 15 avril**.

Ceux que leur état de santé retiendrait chez eux recevront un colis. **Ce colis n'est destiné qu'aux per-**

sonnes malades ou infirmes dans l'impossibilité de se déplacer. Elles devront se faire connaître également **entre le 15 mars et le 15 avril.**

Le car de la ville sera à la disposition de nos invités habitant loin de la Salle des Fêtes ou marchant difficilement. Ceux-ci voudront bien en aviser le service social lors de leur inscription.

Nous nous employons dès maintenant à faire de cette rencontre une réussite.

Distinctions honorifiques

Ordre National de la Légion d'Honneur :

A été promu Officier

M. **Crampe** Gaston Jean Joseph, Inspecteur Général de l'Enseignement Technique, domicilié à Saint-Cloud, auquel nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations.

*

AVIS. — Nous précisons à nos administrés que certaines nominations et promotions honorifiques (Légion d'Honneur et Ordre National du Mérite entre autres) ne comportent pas l'INDICATION DU DOMICILE des récipiendaires dans l'insertion faite au Journal officiel.

Il nous est donc impossible de les publier de notre propre initiative dans le Bulletin Municipal.

Nous demandons aux bénéficiaires de nous en faire part; nous ne manquerons pas alors de les comprendre dans la rubrique réservée aux distinctions honorifiques du Bulletin Municipal à paraître.

Le dernier trimestre 65 à la Maison des Jeunes

Au moment où paraissait dans le dernier Bulletin Municipal un encart présentant la **Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud**, celle-ci devait faire face à un changement de Directeur. M. Kauffmann était obligé de nous quitter pour raisons de santé et contraint de prendre un poste administratif à la Fédération des Maisons de Jeunes. Il était remplacé par M. Bousquet, récemment sorti de l'Institut d'Education Populaire de Marly avec son diplôme de directeur de Maisons de Jeunes.

Aidé par son prédécesseur, M. Bousquet, à qui nous souhaitons la bienvenue, n'a guère eu le temps de chômer.

Le 16 octobre, c'était le premier grand bal de la Maison, à la Salle des Fêtes Municipale : 350 personnes garderont le meilleur souvenir de cette soirée parfaitement animée par Raymond Boisserie et son orchestre et qu'honoraient de leur présence M. le Maire et Mme Chaveton.

Le 24 octobre, la même Salle des Fêtes était occu-

pée par 8 tables de ping-pong pour le premier tournoi de tennis de table, avec la participation de 80 joueurs appartenant à 12 « Maisons » de la Région parisienne. Vincennes enlevait la première place au classement individuel et par équipes, devançant Asnières et Saint-Cloud.

Depuis lors, les différentes activités de la Maison ont connu un succès grandissant. Citons seulement : **le photoclub** (grâce à l'aide technique des dirigeants de la section locale de Saint-Cloud, dans un labo-photo désormais bien équipé) ; **les soirées théâtrales** (Antoine et Cléopâtre, La Folle de Chaillot, etc.). Des activités nouvelles commencent à fonctionner (club spéléo, club d'audition et d'études littéraires, etc.).

Enfin, les premières semaines de 1966 vont être marquées par l'ouverture du **Foyer de Quartier**, dépendant de la Maison des Jeunes de la place Clemenceau, dans le Centre Social de la Passerelle de l'Avre. Ce Foyer permettra aux Jeunes de ce quartier de trouver enfin, près de chez eux, les loisirs éducatifs qu'ils attendent impatiemment.

Caisse des Ecoles publiques

Activités du jeudi 1966

Elles comprennent :

- 1) 2 séances de cinéma éducatif par mois,
- 2) des cours de danses rythmiques, par Madame MURAT et Mlle NORMAND,
- 3) une participation de 3 équipes de Hand-Ball (2 minimes et 1 cadets) au championnat « U.S.E.P. Seine »,
- 4) un patronage laïc avec 10 monitrices et moniteurs, pour la plupart élèves de l'Ecole normale de Versailles.

Toutes ces activités sont réglées et contrôlées par M. VALVERDE sous les ordres et directives de M. MONSEL, premier Adjoint, plus spécialement chargé des Affaires scolaires et des sports.

A) SEANCES DE CINEMA EDUCATIF :

2 séances par mois : les premiers et troisièmes jeudis du mois, de 15 à 17 heures,

les programmes sont fournis par 2 cinémathèques de Paris,

la surveillance est exercée par 2 instituteurs ou institutrices volontaires,

1 pompier de service assure la sécurité "incendie", le projectionniste est un employé de la ville, affecté au garage (M. Tomquin a été remplacé par M. Pigeot),

l'appareil, un « Hortson » 16 mm, fait tous les ans, avant la reprise de cette activité, l'objet d'une révision générale,

les séances ont commencé le 7 octobre en la Salle des Fêtes de la ville, rue Hébert,

les parents et les élèves sont régulièrement avisés des programmes par des prospectus diffusés dans les écoles.

Il y a en moyenne 300 à 350 élèves par séance.

Le succès de cette initiative est indéniable. C'est surtout par téléphone que les mères s'inquiètent de la régularité de ces projections.

B) COURS DE DANSES RYTHMIQUES :

réservés aux filles :

Monitrices « Centre » : Mme MURAT.

Jeudi matin, de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Samedi après-midi, de 17 h. à 18 h.

« Val d'Or - Montretout - Coteaux : Mlle NORMAND.

Lundi soir, de 16 h. 30 à 18 h.

Mardi soir, de 16 h. 30 à 18 h.

Jeudi matin, de 9 h. 30 à 11 h.

Ces cours totalisent plus d'une centaine d'élèves. C'est pourquoi d'ailleurs, il s'est avéré indispensable de scinder les séances. A la fin de chaque année scolaire, une très belle fête enfantine est traditionnellement organisée au Centre Culturel. Ces monitrices et élèves prêtent également leur concours au repas de l'Amitié offert par la ville aux personnes âgées et à la cérémonie de distribution annuelle des prix.

C) HAND-BALL.

Sport collectif simple et agréable pouvant se pratiquer sur des terrains de petites dimensions, c'est-à-dire les terrains scolaires.

Cette saison, nous sommes passés de l'U.S.E.P. Seine-et-Oise à l'U.S.E.P. Seine. Cette mutation de département facilitera les déplacements.

3 équipes y participent sous la direction de M. DASSAUD aidé, cette année, par M. LE CAM, un jeune instituteur du Centre, bon joueur et bon moniteur de hand-ball.

Nous recevons les équipes adverses sur le terrain de l'école de garçons du Centre, refait en « quick » depuis cet été, donc praticable par tous les temps. Cette compétition procure une excellente émulation à cette discipline qui allait sombrer dans la monotonie des entraînements. Je pense que nous l'avons compris à temps.

D) PATRONAGE LAIC

avec loisirs actifs et récréatifs.

Nous les réalisons en majeure partie avec le concours de monitrices et moniteurs élèves de l'Ecole normale de Versailles. Cependant, 3 monitrices sont des étudiantes du Lycée de Saint-Cloud ; nous nous en réjouissons.

Cette activité, sous les ordres de M. LASPOUGEAS, maintenant instituteur domicilié à Saint-Cloud, a été reprise le 7 octobre dans les classes de la cour annexe du C.E.S., 9, rue Gounod. Nous avons donc abandonné le Centre Culturel qui s'avérait trop exigu. Les locaux et la cour mis à notre disposition nous donnent entière satisfaction.

INAUGURATIONS



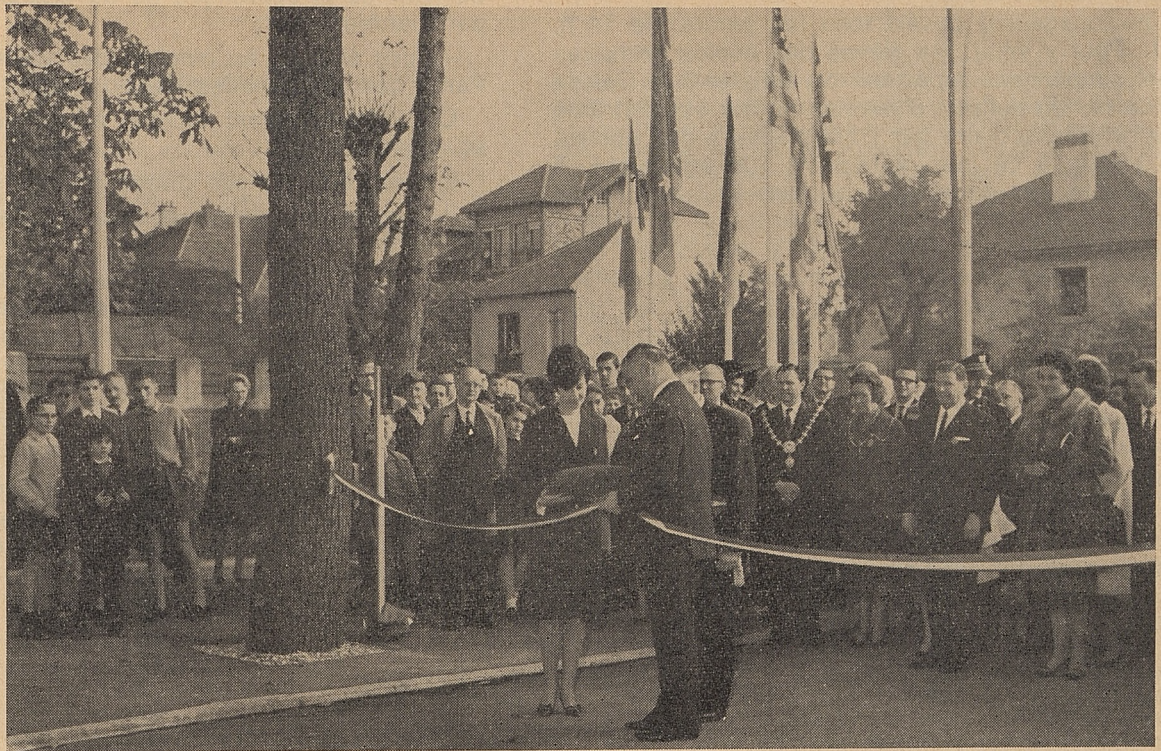
Le Centre Social de la Passerelle de l'Avre

Avenue du Maréchal Foch



Les personnalités après l'envoi des couleurs

Avenue des Villes Jumelées



M. Jean MONFRAIX, Secrétaire général du département des Hauts de Seine, coupe le ruban symbolique

Square Henri Chrétien



Nous sommes seuls, largement installés et dans une enceinte clôturée.

Le patronage est ouvert tous les jeudis, de 14 h. à 17 h. Pour y venir, les élèves des écoles primaires doivent simplement appartenir ou adhérer à la Caisse des Ecoles. Un bulletin d'inscription leur est distribué dès la rentrée scolaire par l'intermédiaire des écoles. Nous avons, à ce jour, enregistré 108 adhésions. Il va sans dire que nous les acceptons tout le long de l'année.

Nous utilisons les services de 5 monitrices et 5 moniteurs dont un seul moniteur-chef : M. LASPOUGEAS. A l'expérience, il a fallu supprimer les divisions géographiques et tout regrouper 9, rue Gounod. L'efficacité, la sécurité, le contrôle même y sont largement facilités.

L'ensemble des élèves est divisé en 5 sections mixtes dont le seul critère servant à l'affectation de ces enfants est leur âge.

Ils effectuent :

— des jeux collectifs, des activités d'expression (chants, mimes), des travaux manuels (vannerie,

jouets, cerfs-volants) ; cette année, nous tâcherons de faire de la céramique ou du modelage sur cuivre par martèlements ;

— des sorties, en piscine, des visites de musée à Paris, des promenades dans le parc.

Ces activités sont saines, éducatives, attrayantes et variées.

L'encadrement nous donne entière satisfaction.

Ils organisent également tous les ans une très belle petite fête.

M. VALVERDE visite tous les jeudis toutes ces activités, veille à la réalisation effective des programmes établis, contrôle la ponctualité et la bonne tenue morale du personnel. Il prend note de leurs besoins, de leurs observations, de leurs suggestions, les fournit en petit matériel et dépose à la comptabilité les états pour le paiement des rémunérations.

Ces activités de plus en plus indispensables à la vie sociale de notre population, réjouissent les parents qui ne manquent pas de nous féliciter et de nous remercier.

AVIS DIVERS

Communiqué du Bureau de l'Etat-Civil

Nous rappelons le montant des frais d'actes :

- acte de naissance, acte de décès : 1 F (plus frais de port) ;
- acte de mariage, transcription de divorce : 1,50 F (plus frais de port).

Nous précisons d'autre part que ces sommes doivent être versées ou virées directement au compte de chèques postaux ouvert au nom de « M. le Régisseur des Recettes des droits d'expédition des actes d'Etat-Civil, Mairie de Saint-Cloud, C.C.P. PARIS 9074 27 ».

Révision du cadastre Avis aux propriétaires fonciers

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune sont informés que la révision du cadastre est entreprise depuis le 1^{er} décembre 1965.

Ils sont instamment invités :

— à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter l'identification de leurs immeubles et à lui communiquer les plans qu'ils possèdent ;

— à l'accompagner sur le terrain lors des opérations de reconnaissance des propriétés dont le déroulement leur sera indiqué par une carte du territoire, placardée à la mairie de Saint-Cloud et, dans les communes limitrophes, par voie d'affiches.

Communiqué du Service des Eaux de Versailles, Marly, Saint-Cloud

Les abonnés aux concessions d'eau délivrées par l'Etat dans l'étendue du Domaine des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud sont informés que, par décision interministérielle du 17 décembre 1965, et ce à compter du 1^{er} janvier 1966, les prix de vente de l'eau sont fixés comme suit :

Tarif général : 0,55 F le mètre cube ;

tarif réduit : 0,50 F le mètre cube.

(Le tarif réduit est applicable aux concessions à destination agricole, industrielle, commerciale ou du service public comportant un minimum de perception annuel correspondant à une fourniture journalière d'au moins 5 mètres cubes).

Des modifications sont également apportées à certains articles du règlement général concernant, notamment, l'entretien des branchements et la transformation des branchements non réglementaires.

Le texte des articles modifiés peut être consulté au Service des Eaux, 5, rue d'Orléans.

Memento téléphonique

Pompiers : 605-45-14.

Commissariat de Police : 825-69-40.

Gendarmerie : 605-43-76.

Hôpital : 605-53-09.

Ambulance : 736-09-82.

Cimetière : 408-83-24.

Taxi : 825-00-00.

ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS

Association des Amis de Saint-Cloud

Tout Bulletin Municipal, quelle que soit la ville intéressée, est un périodique d'information communale nécessairement sobre dans sa rédaction et sa contexture où les questions locales sont, le plus souvent, traitées sous la forme administrative. Le nôtre, malgré les soins dont il est l'objet tant en ce qui concerne la rédaction des diverses rubriques, l'harmonieuse composition et la mise en page judicieuse, n'échappe pas à ces impératifs.

La revue des « Amis de Saint-Cloud » se doit d'être, et est en effet tout autre chose ; un organe luxueux de liaison entre les membres de cette Association qui y trouvent, quatre fois par an, une quinzaine d'articles documentés sur l'histoire de Saint-Cloud, ses grands hommes, les arts, les sciences, la musique, les lettres dans la Cité, des rubriques confiées elles aussi à des rédacteurs choisis, relatives à l'urbanisme et à l'humanisme, au commerce, à l'industrie, aux sports, sans exclure parfois un peu de fantaisie, le tout abondamment accompagné d'illustrations de qualité et sous couvertures diversement originales.

Cette instructive publication à la présentation impeccable peut être achetée au numéro chez certains libraires. Mais elle est servie à domicile aux divers adhérents de l'Association ; et c'est bien préférable, car on la reçoit dès qu'elle paraît et on ne risque pas de se priver d'une livraison par inattention.

En outre, un programme de conférences inédites est établi chaque année. C'est ainsi que le dimanche 14 novembre, au Centre culturel décoré de reproductions de tableaux (qui sont de véritables chefs-d'œuvre de la peinture des grands maîtres des écoles françaises et étrangères) prêtées par l'U.N.E.S.C.O. et dans la Salle Gounod joliment fleurie, l'Association tint son Assemblée Générale puis présenta Maurice Delhéry qui parla brillamment du « Bonheur » : causerie fort attrayante de cet auteur, écrivain en renom, historien, essayiste et merveilleux poète, écoutée avec le plus vif intérêt par un auditoire particulièrement sélect.

Si vous aimez la bonne lecture, les conférences, les projections, expositions et autres manifestations de l'esprit, **adhérez aux Amis de Saint-Cloud**. La cotisation annuelle est de 10 F pour les membres « actifs », de 20 F pour les « bienfaiteurs » et de 50 F pour les « donateurs ».

Paiement par chèque postal (PARIS 9649-60), chèque bancaire à l'ordre de l'Association (adressé impersonnellement au Trésorier, 20, rue Tahère) ou par versement en espèces entre les mains de la secrétaire, Mlle Yvonne CHAMON, à la Mairie, 3^e bureau.

A noter que le Président, M. Robert Hardouin, reçoit au Musée d'histoire locale sis à la Mairie, les lundi et jeudi, de 14 heures à 15 h. 30. Il se fera un plaisir de prodiguer tous renseignements désirables.

Comité d'Entente des Anciens Combattants

On trouvera, ci-dessous, le texte de la belle allocution prononcée à la Salle des Fêtes, le 11 novembre dernier, par le Président René Maillet, à l'issue du déjeuner du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Cloud :

« Il nous paraît utile de rappeler ce que fut et ce qu'est le Comité d'Entente des Anciens Combattants, ses raisons d'exister et le but qu'il poursuit, au-delà de toutes les actions personnelles des groupements adhérents.

« C'est le 17 décembre 1932 que 23 délégués, représentant plus de 300 Anciens Combattants de Saint-Cloud de 14-18, se réunirent à la Mairie, non pas pour confronter leurs points de vue en ce qui concerne la vie propre de chaque groupement, mais pour dégager entre eux les motifs qu'ils sentaient indispensables pour unir leurs efforts, dans un même idéal de fraternité compréhensive !

« Quatre Associations étaient représentées : l'Association des Mutilés, les Médaillés Militaires, les Prisonniers de Guerre, l'Union Nationale des Combattants.

« Un Comité directeur fut constitué, composé de cinq camarades dont les quatre Présidents et qui élirent non pas un Président,

mais un secrétaire général et un secrétaire-adjoint, chargés de la coordination. Quatre de ces camarades sont aujourd'hui disparus ; il convient d'avoir une pensée pour eux. Ce sont nos amis Casta, Fiat, Hatry et Prevost. Ils maintinrent, jusqu'à la déclaration de guerre de 1939, les plus heureux contacts traduits alors par l'union de leurs efforts au sein de l'Entr'Aide Clodoaldienne dont personne ne saurait oublier quelle fut l'action en faveur notamment des mobilisés, des prisonniers et de leurs familles.

« Pendant la sombre période de l'occupation où, souvent au prix de souffrances, de risques, de sacrifices, chacun de ceux qui avaient le souci de rester des Français dignes de ce nom, firent de leur mieux, ils furent parmi les meilleurs de ceux qui se dévouèrent au profit de la collectivité.

« En 1945, il fallut réorganiser et repartir sur des bases nouvelles.

« Ainsi, le 20 décembre de cette année-là, une nouvelle réunion réunissait à la Mairie de Saint-Cloud les représentants, cette fois, de neuf Associations. Aux précédentes s'ajoutaient l'Amicale des Mutilés des Alpes et de la Région Parisienne, l'Association Républicaine des Anciens Combattants, les Combattants Volontaires, la Fédération Nationale des Combattants Républicains, les Prisonniers de Guerre de 39-45.

« Il fut convenu que, chaque année, serait élu un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire et d'un Trésorier.

« Au fil des années vinrent s'ajouter le Souvenir Français, les Groupements de Résistants et de Déportés, les Combattants de Rhin et Danube et de la 2^e D.B., apportant des énergies nouvelles et assurant l'avenir par leurs jeunes adhésions. Bel exemple de maintien de l'esprit de camaraderie qui nous anime ; magnifique réponse à ceux qui opposent les combattants des deux grandes guerres et de celles, hélas, qui ont suivi !

« Cette confiance mutuelle se révéla particulièrement l'an passé, au cours d'un voyage à Bad-Godesberg, ville d'Allemagne jumelée avec notre commune. Sans doute les avis, parmi nous, furent-ils différents ; mais l'idéal de Paix que nous plaçons au-dessus de tout, ceci sans oublier un passé qui fut trop cruel mais ne doit pas revenir, nous a gardés unis, et les participants à ce voyage savent bien comme ils se sont mieux compris et comme leur amitié mutuelle a pu s'épanouir.

« C'est ainsi une grande joie pour nous de nous retrouver ici, en cet anniversaire du 11 novembre, dans la plus grande fraternité.

« Nous pensons à ceux qui ont quitté Saint-Cloud, comme notre ami Fabrizy. Nous n'oublions pas ceux de nos frères disparus ces dernières années : nos camarades Cadet, Langevin, Rastelli, Rivalain et tous ceux qui furent à nos côtés et qui sont partis ! Nous ne nous trompons pas en affirmant qu'ils seraient heureux de nous voir toujours unis !

« Je me tourne vers nos drapeaux. Quel symbole d'unité !

« Puisse-t-elle rester intacte : elle est garante de nos efforts.

« Passant la Présidence au Président Huet pour l'année 65-66, je lui laisse l'agréable mission de remercier les personnalités et les dames qui ont bien voulu nous honorer de leur présence.

« Mais avant, je lève mon verre à vous tous, mes amis ; à vos familles ; à tous nos groupements de Saint-Cloud, représentés ou non ; à notre cité clodoaldienne ; à la FRANCE, à la PAIX dont mieux que quiconque nous savons tout le prix ! »

Au cours de ce même déjeuner, notre Camarade Robert Hardouin, de l'Association des Ecrivains combattants, voulut bien nous donner lecture de son très beau poème « FRANCE LIBEREE ». Nous sommes heureux de pouvoir le publier ici :

FRANCE LIBEREE

*C'était, rappelez-vous, aux heures les plus sombres :
Tout paraissait perdu. Nos villes en décombres
En holocauste offraient le sang de leurs martyrs.
L'horizon se plombait et l'on voyait grandir
Le spectre hallucinant et noir de la débâcle.
D'aucuns, obscurément, espéraient un miracle !*

*Mais la France, elle aussi, s'était mise à genoux :
La tourmente avait tout fauché dans son remous.
Et voici que, soudain, une âpre voix s'élève ;
C'est celle d'un Français qui, reprenant le glaive,
Proclame au monde libre un espoir éperdu :
« On perdit un combat — mais on n'a pas perdu
La guerre ! »*

*Alors nos cœurs se remirent à battre ;
L'ardeur nous ressaisit. Oui ! il fallait combattre,
Chasser de notre sol l'envahisseur maudit,
Le cerner, le traquer, l'assaillir sans répit ;
Mais il fallait surtout, ô France, que tu vives !
Il fallait t'apporter toutes nos forces vives
Pour secouer ton joug, pour sonner l'hallali
De ceux qui te souillaient d'un affreux vert-de-gris...*

*O France ! Nous savions quelle était notre dette.
En évoquant ton nom, nous devenions poètes
En songeant à ton ciel si pur, à tes coteaux,
A ton esprit léger comme un duvet d'oiseau,
A ton génie enfin qu'avec munificence
Aux peuples éblouis, sans compter, du dispenses.*

*Comment ne pas t'aimer ? Ton sort et notre sort
Sont liés à jamais dans un commun effort.
Un fils résiste-t-il quand sa mère l'appelle ?
Nous avons répondu, douce France immortelle
Au cri que tu lanças comme un coup de clairon :
« Aux armes, citoyens ! Formez vos bataillons ! »*

*Et nous avons marché, par forêts et par plaines,
— Dans l'ombre aussi, souvent — pour desserrer tes chaînes.
Mais aujourd'hui, ô France ! en ce jour fraternel,
Où la Victoire nimbe, ainsi qu'un arc-en-ciel,
Ton front jadis soucieux et que la gloire apaise :
Nos cœurs, à l'unisson, chantent la Marseillaise !*

Association « Rhin et Danube »

Section de Saint-Cloud-Garches

Au cours de la réunion du 23 octobre 1965, à Saint-Cloud, la Section de Saint-Cloud-Garches a reconduit son Bureau comme suit pour l'année 1966 :

- Président : Docteur Michel VALENTIN, 52, rue de Garches à Saint-Cloud ;
- Vice-Président : Paul SENECHAL, 69, rue des Croissants à Garches ;
- Secrétaire : Roger DARFEUILLE, 11, parc de la Bérange, à Saint-Cloud ;
- Trésorier : Marcel GRANDIDIER, 19, rue du Calvaire, à Saint-Cloud ;
- Trésorier-Adjoint : Alexandre ENAULT, 25, cours Communes, à Garches ;
- Porte-Drapeau : Charles TOUCHET, chemin des 4-Vents, à Garches ;
- Porte-Drapeau-Adjoint : Charles WINTER, 2, rue du 18-Juin, à Saint-Cloud ;
- Commissaire aux Comptes : Roger BOUCHEND'HOMME, 129, rue de Buzenval, à Saint-Cloud.

Le Secrétaire rappelle qu'il est à la disposition de chacun pour recevoir les suggestions ou critiques pour la bonne marche de la Section.

Le Souvenir Français

Le Bureau du Comité de Saint-Cloud s'est réuni le jeudi 11 novembre 1965 au siège, 92, boulevard de la République, sous la présidence de M. A. VILLE.

Le Président déclare que, pour raison de santé, Madame R.-M. FINELLE demande à être relevée de sa fonction de Trésorier-Adjoint.

En conséquence, le Bureau décide d'arrêter ainsi sa composition à dater du 12 novembre 1965 :

Il confirme dans leurs fonctions :

Présidents honoraires : MM. R.-M. FINELLE et L. POSTE.

Président actif : M. A. VILLE.

Vice-Président actif : M. F. BALLOCHE.

Il élit aux fonctions de :

Vice-Président actif : M. P.-Y. DEFREMONT.

Secrétaire : M. Ch. MARECHAL.

Secrétaire-Adjoint : M. J. ANNET.

Trésorier : M. E. MARECHAL.

Trésorier-Adjoint : M. C. PERONNE.

Porte-Drapeau : MM. M. HOUEL et A. TAPPE.

Centre départemental de transfusion sanguine et d'hématologie de Versailles

Le Centre adresse ses vifs remerciements aux donateurs de sang et au personnel municipal qui ont assuré le succès des Journées du Sang, les 17, 18, 19 septembre dernier.

En ces trois jours, 356 flacons de sang ont pu être recueillis pour le plus grand bien des malades et blessés graves qu'ils ont permis de secourir.

La Municipalité se doit d'ajouter ses remerciements personnels pour la générosité dont beaucoup de nos concitoyens ont fait preuve en l'occurrence. Mais elle se doit aussi d'insister à nouveau pour tenter de convaincre les trop nombreux indifférents que notre ville compte encore. Faut-il rappeler les besoins perpétuellement accrus en sang frais, de plus en plus employé dans de nombreuses médications et interventions, sans oublier les blessés graves pour lesquels l'apport immédiat de ce sang constitue le plus souvent la seule chance de survie ? Faut-il préciser à nouveau que ce magnifique geste de solidarité humaine est pratiquement indolore et sans inconvénient pour le donneur qui est d'ailleurs examiné par un médecin au moment même du prélèvement ?

Nous voulons espérer que la statistique des flacons recueillis sera en perpétuel progrès.

Comité cantonal de Défense contre l'Alcoolisme

Le Comité cantonal de Défense contre l'Alcoolisme, à l'occasion de la formation de son nouveau Bureau, fait appel aux personnes de bonne volonté qui voudraient l'aider dans son action.

Le C.C.D.C.A. rappelle que cette action, menée en liaison avec le Comité départemental, poursuit un double but : la prévention et le traitement de la maladie alcoolique.

L'action préventive consiste principalement en une propagande pratiquée dans les milieux les plus divers : écoles à tous les niveaux, ateliers, usines, séances publiques de cinéma, etc.

Le traitement dépend aussi de la propagande et de l'éducation du public, dans la mesure où elles peuvent amener le malade alcoolique à accepter sa position de malade.

L'hôpital de Saint-Cloud a obtenu une subvention du Haut-Comité d'Etude et d'Information sur l'alcoolisme afin que soit entreprise, dans le cadre du service de notre Président, le Docteur Haas, et en liaison avec la Régie Renault, une étude sur « Le traitement de l'alcoolisme en milieu industriel ».

L'adhésion au mouvement donne droit au service du journal « Alcool ou Santé », publication bimestrielle très bien présentée qui tient au courant des problèmes posés par la maladie alcoolique.

Le Comité espère que de nombreux Clodoaldiens lui apporteront leur aide en s'inscrivant.

Adresser les adhésions au Trésorier, Madame Marcotelles, 64, rue des Tennerolles - C.C.P. PARIS 1208507 (N° du Comité Cantonal). L'encart inclus dans le présent Bulletin donne toutes précisions utiles.

Cours de Secourisme Croix-Rouge Française :

Une session pour l'obtention du CERTIFICAT de Secouriste de la CROIX-ROUGE FRANÇAISE commencera à Saint-Cloud, le mercredi 12 janvier 1966, à 20 h. 45.

Les premiers cours auront lieu au CENTRE CULTUREL, 14, rue des Ecoles.

Les inscriptions pourront être remises :

- soit aux permanences du mardi, de 17 h. 30 à 19 heures ;
- soit au début de la séance.

Comité Intercantonal de Secours aux Léproux

LE PLUS BEAU COMBAT

Raoul Follereau, cet apôtre infatigable du secours permanent aux lépreux, après avoir fait 30 fois le tour du monde, continue de livrer, avec les pures armes de la bonté, « une bataille pas comme les autres » contre l'ignorance, l'ostracisme, la lâcheté des humains comblés, imbus de préjugés absurdes consistant — par timidité ou par peur stupide — à rejeter dans la désespérance et le malheur 15 millions de malades répartis sur la planète, alors qu'on peut les soigner... aux moindres frais, et sans danger, car la lèpre n'est pas contagieuse et elle est guérissable.

Le dimanche 30 janvier prochain, dans le cadre d'une grande « Journée Mondiale », des quêtes seront organisées (sur la voie publique) dans tous les pays, afin de venir en aide aux organismes de traitement des lépreux, notamment pour leur offrir une automobile spéciale supplémentaire (il y en a déjà 6 ou 7), indispensable au fonctionnement de ces œuvres merveilleuses qui se vouent aux misérables déshérités.

Dans ce but, le « COMITÉ INTERCANTONAL DE SECOURS AUX LÉPREUX » de Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Meudon, Sèvres, La Celle Saint-Cloud — appuyé par le « ROTARY-CLUB » et le « LIONS'CLUB » — fait un pressant appel à la générosité de nos concitoyens, considérant la gravité et l'ampleur de cette campagne de fraternité universelle qui, par la foi ardente d'un « vagabond de la Charité », parvient, à force d'audace et de ténacité, à régénérer nombre de ces « maudits » parias de la terre pour en refaire simplement des hommes dignes de ce nom.

Aidons-le dans sa lutte pacifique et que chacun veuille bien s'enrôler à cette croisade angoissante contre la crédulité, l'égoïsme d'une part et, d'autre part, les infortunes, la douleur et la faim, en versant sa participation pécuniaire au C.C.P. PARIS n° 969-12.

Association de Familles de Saint-Cloud

L'Assemblée Générale tenue au Centre Culturel le 15 novembre a été précédée par une intéressante causerie de M. SABATIER, spirituelle et très objective, sur le sujet suivant : **Que donnerons-nous à nos enfants pour Noël** ; choix des cadeaux suivant le but recherché : amuser, instruire, tenir tranquille.

Le renouvellement partiel du Conseil est suivi de la reconduction du Bureau complété par l'élection de M. Mennesson en remplacement de Mme Pierrey qui a quitté Saint-Cloud.

L'enquête 1964 sur les besoins des familles et la façon dont l'Association peut y répondre donne lieu à plusieurs exposés très condensés et fort intéressants.

Mme Chaumier expose les réalisations actuelles de l'Association pour les loisirs des jeunes.

Mme Subtil rappelle le service d'orientation scolaire et professionnelle dont elle continue à s'occuper avec M. Lehman, professeur au Lycée de Saint-Cloud.

M. Vernon, Président national de l'Enfance inadaptée, dans une allocution très émouvante, énumère les efforts de l'éducation spécialisée en faveur des enfants inadaptés.

M. Landre, Président de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Cloud, fait un exposé complet et succinct des œuvres charitables de Saint-Cloud, neutres ou confessionnelles, venant en aide aux détreffés diverses.

Mme Clément, Maire-Adjoint aux œuvres sociales, met l'assistance au courant des études touchant la question des crèches et

des réalisations déjà existantes ou projetées concernant les crèches à domicile et les haltes d'enfants dans les divers quartiers de Saint-Cloud.

Mlle Morlaix, Secrétaire de « l'Aide aux Mères de Saint-Cloud », expose en quelques mots les difficultés qu'elle rencontre pour satisfaire les multiples demandes d'aides de mères en difficulté et comment, grâce à la subvention de la Municipalité et à la quête annuelle « La Mère et l'Enfant », elle parvient pourtant à des résultats importants.

M. Pierre Maillet, Conseiller municipal, Président de « La Maison des Jeunes et de la Culture », expose ensuite les multiples activités de la Maison des Jeunes et fait appel à tous ceux qui pourraient aider à l'animer en y consacrant un peu de leur temps libre.

D'autres questions figurant à l'enquête n'ont pu être traitées au cours de cette soirée et devront faire l'objet d'un exposé ultérieur.

L'Association se tient à la disposition de tous ceux que les sujets traités intéresseraient et qui désireraient recevoir des renseignements plus complets.

S'ADRESSER au Président, M. M. RHONE, 42, rue des Tennerolles.

L'Expo-Photo 1965

Pour la neuvième année, le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches ouvrait, le 9 novembre dernier, les portes de son Salon annuel, dans les Salles Gounod et Verhaeren, en présence de M. Chaveton, Maire de Saint-Cloud, de M. Le Rallec, Maire de Garches, entourés de membres des Conseils municipaux et de nombreuses personnalités locales.

Des photos de qualité, œuvres des membres du Club organisateur aussi bien que des Clubs invités, montraient qu'il était bien difficile de faire un choix. Cependant les visiteurs, à l'aide du bulletin de vote qui leur était remis, désignèrent M. Laurent, du Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches, avec une photo « La Vague », comme lauréat pour recevoir la coupe de la Ville de Saint-Cloud.

Dans la section des diapositives, signalons l'heureuse réussite de la série due à M. Etinger : « Pierres Vivantes », où, à l'aide de clichés rigoureusement sélectionnés pour créer une animation par le procédé du fondu-enchaîné, l'auteur a réussi une fort belle composition.

Félicitons à nouveau tous les animateurs.

U.A.S. Saint-Cloud

Section « Athlétisme »

Cette section nouvelle, qui s'étoffe peu à peu, a participé, au cours de la saison 64-65, à de nombreuses épreuves dont les principales ont été :

Le 29-11-64 : Cross « La Première Foulée » du Stade Français.

Huit classés dans les 10 premiers, dont le premier en Minimes : A. Augueux.

Le 20-12-64 : Cross du « Figaro ».

4^e en Cadets, sur 291 partants : Perrinelle.

Le 7-2-65 : Cross de Longjumeau.

1^{er} en Cadets : Perrinelle ; 2^e en Minimes : A. Augueux.

Le 28-2-65 : Cross du Ministère des Finances, à Colombes.

2^e en Cadets : Perrinelle.

Le 27-3-65 : Critérium d'hiver à l'I.N.S.

Meilleurs temps réalisés : Berthet sur 80 mètres, Deveaud sur 110 mètres-haies, Perrinelle sur 1.000 mètres.

Le 9-5-65 : Challenge de Paris, à Fontenay.

Tous les athlètes de l'U.A.S. Saint-Cloud se classent dans les 5 premiers (Courses, Poids, Longueur, Hauteur).

Le 23-5-65 : Éliminatoires du Championnat de Seine-et-Oise, à Mantes.

2 premiers : Perrinelle aux 1.000 mètres ; Deveaud aux 110 mètres-haies ; les autres à des places honorables.

Le 30-5-65 : Championnat de Seine-et-Oise, à Viry-Chatillon.

Le 20-6-65 : Manifestation au Stade du Quai-Carnot avec le concours du P.U.C., du Stade Français, de Fontenay et de Longjumeau.

Plusieurs succès là encore, dont : Boulouk aux 60 mètres Minimes et au poids ; Perrinelle aux 1.000 mètres Cadets,

Augeux 2^e au saut en hauteur Minimes ; l'équipe Cadets est deuxième au 4 fois 80 mètres.

Le 26-6-65 : Manifestation de Noisy-le-Grand.

2 premiers : Perrinelle aux 1.000 mètres et Gueudre au saut en hauteur.

A la fin de la réunion, la Coupe du meilleur performer a été remise à Perrinelle pour son temps réalisé sur 1.000 mètres Cadets : 2'37"3.

Le 19-12-65 : 5^e Cross du « Figaro » au Bois de Boulogne. En catégorie Cadets, 2^e et 3^e catégories : 1^{er} Perrinelle.

Nous signalons la très belle saison de Perrinelle, finaliste des championnats de Seine-et-Oise, qualifié pour le championnat de l'Île-de-France et le championnat de France (1.000 mètres Cadets); et de Deveaud, champion de Paris, de Seine-et-Oise, de l'Île-de-France, de l'O.S.S.U.

La section ne cesse de s'accroître : nous avons actuellement 85 licenciés. Entraînement tous les dimanches matins, de 9 heures à 12 heures. Et, à partir du 1^{er} mars, en plus du dimanche, tous les mercredis, de 17 heures à 19 heures.

Section Judo

La fin du mois de septembre a vu le redémarrage rapide de la section Judo installée au sous-sol de la Maison des Jeunes, 1, place Georges-Clemenceau, de façon provisoire en attendant la Salle des Sports qui sera construite derrière le groupe scolaire du Val-d'Or.

Les scolaires, dont les cours ont lieu soit le mercredi de 17 à 19 heures, soit le jeudi de 14 à 16 heures, ont rapidement fait le plein de leur effectif, malheureusement limité par la capacité actuelle des installations.

Quant aux adultes, dont les cours ont lieu les lundi et mercredi de 20 à 22 heures, quelques places sont encore disponibles du fait de récents départs (service militaire, études).

Ceci dit, la qualité des judokas progresse sous la direction technique de M. Rossin, tout dernièrement revenu de Rio-de-Janeiro où il a arbitré les récents championnats du monde de judo. Celui-ci s'est montré particulièrement satisfait à la suite d'une récente compétition à Rueil à laquelle participaient les meilleurs judokas de Rueil, Bougival, Montesson, de la Sté Simca, de l'Institut du Pétrole.

Dans les compétitions Juniors ceintures vertes et bleues, poids moyens, le jeune C... s'est classé troisième sur 20 engagés. En poids lourds Seniors ceintures vertes et bleues, F... a conquis la troisième place sur 12 combattants.

Le judo a bien sa place à Saint-Cloud. Il ne lui manque, pour progresser rapidement, que les installations que la ville va s'efforcer de mettre à sa disposition le plus tôt possible.

Automobile-Club de Saint-Cloud

Sous la direction de son Président, M. André Garnier, l'Automobile-Club de Saint-Cloud a, au cours de l'année 1965, fait preuve d'une très grande activité.

Outre la création d'une « Ecurie » destinée à regrouper et aider les équipages participant à des Rallyes nationaux, il a organisé au cours de cette année trois Rallyes de deuxième catégorie, ouverts aux non-licenciés, son « Rallye National des Six Heures de Saint-Cloud » et deux Gymkanas de vitesse.

Le « Rallye du Bouton d'Or » se courait du jour, le dimanche 7 mars. Un parcours relativement facile permettait à 51 équipages sur 70 partants de passer dans les délais à tous les contrôles. L'épreuve chronométrée de départage à 40 km/heure donnait la victoire à l'équipage Gire-Gire, de Saint-Cloud.

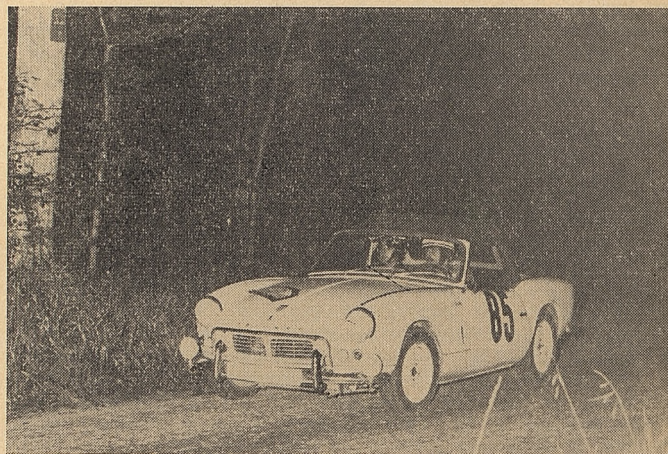
Plus sélectif, le « Rallye du Muguet », couru le dimanche 9 mai selon la même formule, voyait gagner le même équipage, mais avec seulement 9 équipages non pénalisés sur 70 partants.

Le « Rallye du Houx », prévu pour la nuit du 11 au 12 décembre, n'est pas encore couru au moment de la rédaction de cet article ; mais le programme, avec plus de 250 km, de nuit, sept contrôles horaires et remise au départ d'une simple carte donnant les nombreux points de contrôle, laisse présager une sélection plus sévère que l'année dernière. En effet, en 1964, sur 65 partants, seuls cinq équipages, dont des Rallyemen nationaux réputés, réussissaient à remplir le contrat à 40 km/heure.

Ces Rallyes de deuxième catégorie attirent, par leur formule,

des équipages de jeunes Clodoaldiens de plus en plus nombreux auxquels se joignent des équipages chevronnés de Saint-Cloud, Paris, Fontainebleau, etc.

Le « Rallye National des Six Heures », couru dans la nuit des 10 au 11 octobre, a vu 84 équipages, parmi lesquels 4 féminins, 16 de Saint-Cloud, d'autres venus de Normandie, du Nord, d'Alsace et même de Corse, « s'expliquer » sur les plus petites routes de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. Malgré les performances mécaniques reconnues des Ferrari, Cortina Lotus, Lotus Elan, Triumph, Alpines, Renault Gordini, Cooper et autres qui s'affrontaient, seuls 28 équipages passaient à 60 km de moyenne sur les 300 km du parcours. Un nombreux public, au sein duquel on reconnaissait des personnalités clodoaldiennes, assistait aux courses de côtes de classement du Val Saint-Germain, Arbonne et Tréchy et frémissait aux exploits accomplis dans les 27 virages des 2.400 km de la route forestière de la Solle. C'est une véritable danse infernale qu'accomplissait dans la nuit, sur cette route étroite et bombée, bordée d'arbres centenaires, la Morris Cooper de Loiseau qui portait le record de cette épreuve de vitesse à plus de 67 km/h. Malgré cet exploit, c'est Lacoste, également de l'Ecurie de Fontainebleau, qui, ayant monté plus vite les trois côtes, l'emportait finalement.



La remise des prix, sous la présidence de M. Chaveton, Maire de Saint-Cloud, et de M. Antonat, Citoyen d'Honneur, a eu lieu à la Salle des Fêtes, le 12 octobre. Les très nombreuses coupes ont récompensé tous les équipages classés, parmi lesquels les équipages clodoaldiens Haas-Boulangier sur Gordini, 13^e au classement général et 2^e Aspirant ; Mme Faugeras-Mlle Latte sur Simca-1000, 15^e et 1^{re} féminines ; Mise-Pascal, Gire-Gire, Foucher-Mercadier, Gauthier-Bentivoglio, Jacquin-Barth, Hazan-Lagel, Guillemain-Lhermitte, Fontenay et Mme, Daragon-Mlle Hurel et Fere-Tonneline. Malheureusement, le sympathique et bien connu équipage Barthomeuf-Cochard, sorti à la Solle, avait été contraint d'abandonner.

Ecurie Automobile de Saint-Cloud

Fondée au début de la présente année, l'Ecurie a participé à de nombreux Rallyes nationaux, en dehors des « Six Heures ». Mise-Pascal, aux Lions ; les mêmes avec Mme Faugeras-« Edouard » et Barthomeuf-Cochard au très difficile Rallye des Voges, défendaient les couleurs de Saint-Cloud et se classaient tous. A Elbeuf, ce sont six équipages parmi les sept Clodoaldiens avec, pour pilotes, Barthomeuf, Lemaire, Cantineau, Lasnier, Hazan et l'équipage féminin Mme Faugeras-Mlle Latte, vainqueur de la Coupe des Dames, qui se classaient. Au Rallye du Touquet, seuls Cantineau et Giovanni terminaient, les deux autres équipages ayant dû abandonner sur ennuis mécaniques. Après les « Six Heures », Mme Faugeras-« Edouard » au Rallye de l'AGACI, et enfin au Rallye Flandre-Hainaut, rendu très difficile par les intempéries, les équipages Barthomeuf-Haas, Daragon-Boulangier, Mise-Pascal et Rochenoir, clôturaient la saison.

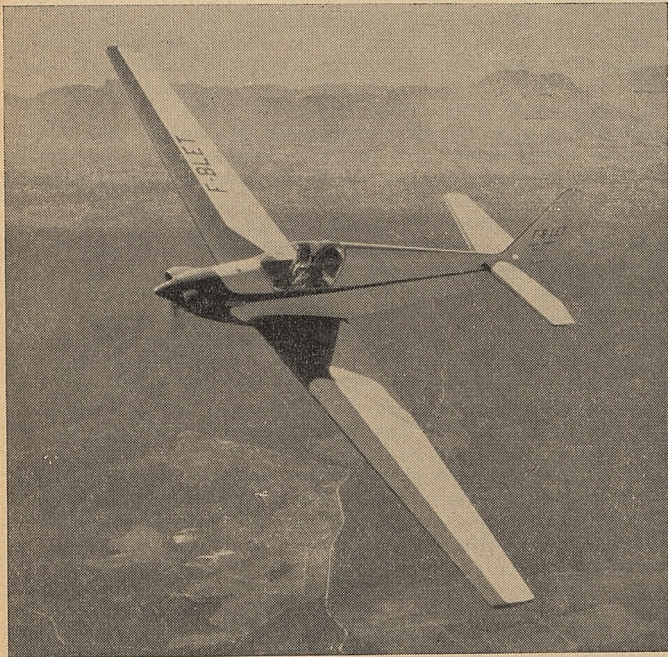
Au cours de toutes ces épreuves, les concurrents des autres clubs ont envié la remarquable « Assistance Technique » assurée aux concurrents de l'Ecurie de Saint-Cloud, ce qui laisse présager pour l'année 1966 un renforcement de l'équipe que les dirigeants souhaiteraient surtout d'origine clodoaldienne.

A l'Aéro-Club

Gros succès de curiosité à Toussus-le-Noble en ce dimanche ensoleillé du 31 octobre dernier; notre Aéro-Club réceptionnait le premier « FOURNIER RF3 » basé sur l'aérodrome.

Cet appareil avait provoqué un vif intérêt lors de sa présentation aux derniers Salons aéronautiques, en raison de ses performances exceptionnelles, pour un prix de revient très abordable.

Qu'on en juge: le « FOURNIER RF3 », monoplace à cellule planeur, propulsé par un moteur Volkswagen de 39 CV, est avant tout un véritable petit avion rapide et maniable, qui permet des déplacements de tourisme ou d'affaires de 500 km, à 170 km/h de croisière. Doué en même temps d'une remarquable finesse due à l'extrême allongement de ses plans et à son train mono-roue rétractable, le RF3 présente d'excellentes qualités de planeur et peut être utilisé comme tel dans les meilleures conditions car... il se remorque lui-même à l'altitude désirée là où les ascendances sont les plus favorables.



Son prix? 30F à l'heure de vol, pour les membres de l'Aéro-Club, soit moins de 0,18F au km!...

L'Aéro-Club agrandit ainsi d'une très intéressante unité une flotte déjà bien équilibrée en avions de tourisme modernes et sûrs: le rapide Gardian Horizon, quadriplace qui permet, grâce à un remarquable équipement radio, des déplacements lointains de tourisme ou d'affaires; les Jodels biplaces de voyages de 90 CV et 105 CV; les deux Jodels biplaces d'école de 65 CV; et le Stampe de 140 CV pour le perfectionnement.

Rappelons que l'Aéro-Club est ouvert tous les jours, sauf le mardi, du lever au coucher du soleil et qu'un moniteur, pilote professionnel, s'y trouve en permanence à l'entière disposition des membres pour leur entraînement et leur perfectionnement.

Pour tous renseignements: **Aérodrome de Toussus-le-Noble** (à moins de 15 km de Saint-Cloud).

Faut-il ajouter que tous nos concitoyens y reçoivent un accueil des plus chaleureux dans la meilleure ambiance aéronautique?

Section locale de la Société d'Horticulture et des Jardins populaires de France

L'Assemblée Générale de la section aura lieu le **vendredi 28 janvier 1966, à 20 h. 30**, au Centre Culturel, rue des Ecoles (Salle Gounod), sous la présidence de M. Camille Bondy. M. Marcel Debenoit, Officier du Mérite Agricole, Professeur d'Horticulture, fera un exposé et répondra aux questions relatives au jardinage que les adhérents pourront lui poser. Une tombola sera tirée entre les seuls adhérents à jour de leurs cotisations.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser à
M. A. MESME, 4, rue des Ecoles.

Syndicat des Employeurs du Personnel « Employé de Maison »

Ce Syndicat, dans un esprit familial et social,

- représente auprès des Pouvoirs publics ces employeurs de personnel « employé de maison » (logé ou à l'heure);
 - discute avec les représentants des syndicats ouvriers;
 - tient ses adhérents au courant des modifications intéressant la profession « d'employé de maison »;
 - les renseigne sur les questions qui peuvent se poser: congés payés, licenciements, fiches de paie, etc.;
 - les conseille en cas de litige avec leurs employés;
 - organise la formation professionnelle des jeunes employées.
- Pour tous renseignements, s'adresser (le lundi matin) à 605-67-57.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 1965

publiés en application des dispositions de l'article 32 du Code municipal.

L'an mil neuf cent soixante-cinq, le vendredi dix-neuf novembre, à vingt et une heures, les membres composant le Conseil municipal de la Ville de Saint-Cloud se sont réunis, sous la présidence de M. F. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

Etaient présents: MM. CHAVETON, MONSEL, ROLLIN, Madame CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, MAILLET, de PLINVAL, GUICHARD, LARIQUE, LEMONNIER, SCHMITT, TENOUX, DELAHAYE, COLIN, PETIT, VILLE, Mme CHOISET, M. BEAUFOCHER, Mme COUTANT, MM. RAVAISSE, PETITDEMANGE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

Excusés: MM. GIRAUD, COUTUREAU, GUILLAUME.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés:

M. GIRAUD a donné pouvoir à M. MONSEL.
M. GUILLAUME a donné pouvoir à M. COLIN.

*

M. Claude GUICHARD est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Les procès-verbaux des séances des 21 juin et 14 juillet 1965 sont adoptés à l'unanimité.

Toutefois, M. RAVAISSE demande une rectification au procès-verbal du 21 juin en indiquant qu'il avait souhaité qu'au lieu « Avenue des Villes jumelées » soit donné un nom qui précise mieux sa pensée.

A l'occasion de l'intervention concernant l'apposition d'affiches par un candidat à la Présidence de la République, M. RAVAISSÉ rappelle qu'il avait demandé à M. le Maire de préciser s'il a agi pour recevoir ce candidat en tant que Maire ou en tant que citoyen.

M. le Maire répond que c'est effectivement en son nom propre qu'il a accueilli le candidat comme il avait l'intention de le faire pour tous autres.

M. LEMONNIER regrette qu'une séance ait été fixée au 14 juillet pour une affaire aussi importante qu'une garantie d'emprunt à accorder par la commune à une société H.L.M.

Mme CHOISET s'associe à cette observation ainsi que M. SCHMITT.

En réponse, M. le Maire souligne qu'il n'a pas voulu remettre une question de logement aussi importante à une date postérieure aux vacances et retarder ainsi une construction depuis longtemps attendue dont la décision avait été prise antérieurement par le Conseil Municipal.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Secrétaire Général à l'Aviation Civile, faisant connaître, à la suite d'un vœu émis par le Conseil municipal, que des instructions avaient été données aux équipages pour éviter le survol répété des lieux, susceptible de troubler le repos des populations.

Il donne également connaissance d'une lettre de remerciements de M. le Président de l'Association « Les Papillons blancs », à la suite de l'évacuation des locaux, 9, rue Gounod, qui avaient été mis gracieusement à sa disposition par la commune.

Puis, passant à l'ordre du jour,

Le Conseil, à l'unanimité,

1^o) Accorde une subvention à la section de football de l'U.A.S. Saint-Cloud, pour déplacement à Frascati ;

2^o) Accorde une subvention à la commune de Plancherine (Savoie) sur laquelle se trouve implanté le Centre Aéré de la Ville de Saint-Cloud ;

3^o) Fixe à 90 % au lieu de 60 % le taux de base de la tranche la plus élevée pour le calcul de la taxe sur les locaux professionnels ;

4^o) Par 25 voix et 1 contre, celle de M. SCHMITT qui estime que l'équilibre actuel du budget ne justifie pas une telle augmentation,

Fixe à 60 % du revenu imposable, le taux de la taxe de déversement à l'égout.

A l'unanimité :

5^o) Fixe, avec effet du 1^{er} janvier 1965, le montant de l'indemnité de gestion à verser à M. le Receveur-Percepteur, Receveur municipal de la Ville ;

6^o) Adopte un barème de remboursement des frais de scolarité dus par les élèves de parents domiciliés hors commune fréquentant les établissements scolaires de Ville ;

7^o) Approuve le compte administratif de la Ville pour les opérations de l'exercice 1964, tel qu'il lui est présenté par le Maire. MM. LEMONNIER et SCHMITT souhaitent qu'à l'avenir les évaluations budgétaires soient plus précises aussi bien en recettes qu'en dépenses ;

8^o) Emet un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Receveur municipal pour l'exercice 1964 ;

9^o) Approuve le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 1965, réglé en recettes et en dépenses à : 10.116.921,04 F (Section Ordinaire : 5.254.164,20 F et Section Extraordinaire : 4.862.756,84 F), sous réserve de l'abstention de M. LEMONNIER concernant la subvention supplémentaire accordée au Club Cycliste Clodoaldien et des observations faites par plusieurs Conseillers municipaux qui souhaitent que des estimations plus précises soient établies lors de l'établissement des programmes de grands travaux ;

10^o) Autorise le Maire à signer l'acte d'acquisition d'une propriété sise 35 bis, rue du Mont-Valérien, pour création d'un gymnase ;

11^o) Détermine le taux des abattements minima par personne à charge qui seront pris en considération pour l'établissement de la contribution mobilière et de la taxe d'habitation ;

12^o) Fixe, avec effet du 1^{er} janvier 1966, les nouveaux tarifs des droits de place qui seront perçus sur les marchés ;

13^o) Fixe des taux forfaitaires pour le remboursement, par les membres du corps enseignant, des communications téléphoniques personnelles ;

14^o) Autorise le Maire à signer un avenant d'adjonction et de retrait à la police d'assurance automobile ;

15^o) Autorise le Maire à signer une nouvelle police d'assurance contre le vol ;

16^o) Autorise le Maire à signer une convention avec la Ville de Paris en vue de la construction d'un égout rue de l'Aqueduc,

mais stipule qu'aucune redevance ne devra être payée à cette occasion par la Ville de Saint-Cloud ;

17^o) Autorise le Maire à signer avec le département de Seine-et-Oise la convention concernant le fonctionnement du Centre de Protection Maternelle et Infantile ;

18^o) Modifie le tableau d'effectifs du personnel communal par création et suppression d'emplois ;

19^o) Autorise le Maire à signer un traité de gré à gré avec une entreprise spécialisée pour l'installation du chauffage dans la salle de gymnastique de Montretout ;

20^o) Donne un avis favorable à des demandes tardives de sursis d'incorporation (classe 1967) ;

21^o) Désigne deux représentants au Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales :

A l'unanimité,

M. André MERCIER, Maire de Vic-sur-Cère, et par 23 voix et 3 abstentions, celles de MM. SCHMITT, LEMONNIER et RAVAISSÉ ; M. André LEOTARD, Maire de Fréjus ;

A l'unanimité,

22^o) Accorde des bourses de voyage à des jeunes gens pour séjour à Maidenhead et Bad-Godesberg ;

23^o) Donne un avis favorable pour l'étude d'un projet d'urbanisation d'un périmètre délimité par le passage à niveau du boulevard Jules-Peltier, la rue du 18-Juin et le boulevard Sénard ;

A la suite d'un exposé de M. CLEMENT,

24^o) Prend acte de l'état d'avancement des projets de construction qui intéressent le logement de personnes du quartier du Centre et précise les conditions financières dans lesquelles ce logement sera effectué ;

— Après avoir pris connaissance de la lettre de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de Seine-et-Oise concernant les redevances à verser par les sociétés constructrices ;

Autorise le Maire à répondre au Préfet en précisant que le périmètre qui a toujours été pris en compte pour les calculs financiers est dénommé secteur n° 1 du périmètre de rénovation urbaine présenté par le Ministère de la Construction et approuvé par le Conseil Municipal par délibération en date du 28 juin 1963 ;

Sur proposition de M. CLEMENT,

a) Décide l'installation d'un feu tricolore au carrefour du boulevard de la République et de la rue du Pierrier ;

b) demande que soit étudiée la suppression du stationnement des cars, les jours de courses, sur le boulevard de la République et qu'un parking intérieur par accès souterrain soit réalisé dans le périmètre du champ de courses.

*

— Après avoir pris connaissance de la circulaire ministérielle n° 65-261 du 23 juin 1965, demande à l'Etat d'assurer la fourniture des livres scolaires nécessaires aux besoins des élèves des classes de 6^e et 5^e du Collège d'Enseignement Général.

— Sur proposition de M. RAYNAUD, autorise le Maire à passer un additif au marché conclu avec une entreprise de travaux publics pour emploi de 60.000 F en vue de travaux d'assainissement et hâter ainsi leur achèvement qui, en principe, doit être terminé en 1967 ;

— Après lecture d'une lettre du gérant de la S.C.I. « La Réserve de Buzenval », ratifie la position prise par la Commission des Finances proposant d'attendre de connaître des Ponts et Chaussées l'alignement définitif de la rue de la Porte-Jaune pour étudier la possibilité d'abandonner le droit de parking que possède la Ville de Saint-Cloud derrière le bâtiment principal construit par la dite société.

Sur proposition de M. de PLINVAL, décide une réunion des conseillers municipaux des quartiers des Coteaux et de la Passerelle pour étudier les problèmes de la circulation et du plan d'aménagement dans ces secteurs.

Par 24 voix et 2 contre, celles de MM. RAYNAUD et LEMONNIER, décide de supprimer la retraite aux flambeaux lors de l'ouverture de la fête de septembre ;

M. GUICHARD s'inquiète des dangers de la circulation automobile au moment des sorties d'écoles, en particulier au groupe scolaire du Centre.

Adresse ses remerciements à M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur, qui, chaque année, fait parvenir 200 colis aux assistés du Bureau d'Aide Sociale à l'occasion de Noël.

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée le 20 novembre, à 0 h. 30.

Le Secrétaire de séance :

C. GUICHARD.

ÉTAT - CIVIL

du 8 Septembre au 9 Décembre 1965

Naissances

Ammar Yolande. Montuelle Michel. Sauval Christine Odette Simone. Darras Frédéric. Le Moulec Claudine Sophie. Olivares Yolanda. du Parc Locmaria Gaële Marie Yolande Louise. Guillaume Sylvie Françoise. Lamethe Isabelle Louise Marie. Le Nevé Valérie Chantal Jeanne. Gouchon Thierry Louis Georges. Thieblemont Fanny Olga Juliette. Monti Stéphanie Laure. Maurines Vincent Serge. Denizot Thierry Henri Michel. Martos Antonio. Ihuel Valérie Marcelle Marie-Anne. Boutron Giles. Thevenin Frédéric Daniel Claude. Laguette François Emmanuel. Boucher Franck Philippe Jean. Barbosa do Rego Carlos Alberto. Dall'o Marc Henri Angelo. Delisle Patrick Marcel Louis. Soarès Lobato Ana Paula. Le Tournoux de la Ville Georges, Thierry Paul Marcel. Langlois Fabrice Jacky Emile. Godbille Franck Maurice Robert.

Mariages

Marchand Paul Albert et Jonas Gudrun Karoline Amalia. Marian Jean-Claude Charles Louis Roger et Mazeyrie Nicole Françoise. Cupillard Jean-Guy Maurice René et Verley Béatrice Marie Geneviève. Chartrain Yves Roger Henri et Denibaud Yolande Eliane Suzanne. Deraule Michel Jacques Marcel et Motte Chantal Yvette Jeanne. Lucet Paul Marcel et Laurent Françoise Paule Renée. Maury Joël et Cordier Denise Andrée Josette. Duchêne Jean-Pierre Marcel et Moulinet Monique Claudine Suzanne. Rico Lucien Daniel Henri et Lecarpentier Marie-Claude Paulette Josèphe. Hongre Bruno Marie Eugène Maurice et de Verdilhac Françoise Marie Paule. Grota José Maria et Tejedor Térésa. Heugas Jean Pierre Hubert et Vallée Françoise Georgette Lucie. Gorguet Françoise Louise Lucie et Boulin Francis Serge Gérard. Balesdent Robert Lucien et Chenuet Annie Denise Clémentine. Blandin Jean Pierre Félix Charles et Couvrechef Claudine Lucie Berthe. Richard Daniel Robert Gabriel et Hangard Martine Andrée Charlotte. Amelin Lucien Victor François et Tourier Andréa, Boudjema Yamina et Le Galle Jean-Michel. Coeffet Denise Jacqueline Suzanne et Montens Jacques Albert. Gauthier Jean Pierre Marcel Yves et Flandry Jocelyne Marie. Rosenmann Robert et Ludin Françoise Renée. Boivin Jean-Paul Emile et Poulain Marie Dominique Marquerite Charlotte. Demoulin Nicole Renée Adrienne et Agesilas Jean-Pierre. Denis Jean-Yves Joseph et Corre Gisèle Marie-Louise. Doubet Danielle Norberte Marcelle et Brahim Salah. Muller Jacques Pierre Edmond et Gelmann Jacqueline Fanny Céline. Magdenat Daniel Paul Léon

Maurice et Mercier Jeanine Françoise, Antongiorgi Michel Claude Louis et Agostini Nicole. Baudin Jacky et Marinangeli Yvana. Baerenstamm Alexandre et Maillard Suzanne Andrée. Praud Marcel Jean Albert Henri et Ortega Maria del Carmen. Douit Michèle Gabrielle Louise et Baetz Pierre Maurice Edouard. Maréchal Alain Robert et Debray Chantal Brigitte Marguerite. Chenivresse Brigitte Yvette Marie Catherine et Astruc Joël Marie Jean Loup. Jolis Edmond Gaston Charles et Moureaux Claude Yvonne. Manzano Feliciano et Damian Teresa. Didelot André Alain et Ville Françoise Thérèse Andrée. Durel Jean-Pierre Paul Victor et Barrière Claude Suzanne Marguerite. Balent Guy René Pierre et Martine Thérèse. de Place Solange Jeanne Marie Henriette et de Saily François Paul Octave Jacques Jean.

Décès

Gand Juliette, Vve Journet, 89 ans. Hariot Raymonde Marcelle, Fme Le Dilasser, 47 ans. Deville Marie Louise, Vve Duris, 83 ans. Filhol Albertine Adrienne, Fme Gaunard, 80 ans. Lupé Jean, 71 ans. Relave Georges François Claudius, 39 ans. Bourbigot Catherine, Vve Le Grand, 80 ans. Sevin Jules Louis, 80 ans. Pléau Adrien Edmond Louis René, 64 ans. Schir Louise, Vve Francoz, 90 ans. Nigault de Praillauné, Giles Paul Marin Marie, 22 ans. Luraschi Germaine, Vve Pradillon, 66 ans. Leveque Georges Joseph Marie, 63 ans. de Cossart d'Espies Marie Charlotte Jeanne Alice, Vve Ladreit de Lacharrière, 69 ans. Andrianoff Valentin, 76 ans. Puyrigaud Léonie, Vve Desmaison, 74 ans. Nicolaski Rosalia, Vve Czarneiri, 84 ans. Picaud Augustine Pauline Lucie, Vve Jeannot, 90 ans. Minier Denise Françoise, Fme Pecaut, 74 ans. Dauphin Gilbert Gaston Ferdinand, 59 ans. Klasser Madeleine, Vve Salignon, 80 ans. Maillard Joseph Marcel Charles, 66 ans. Guillaume Eugène Henri René, 81 ans. Wacquant Pierre, 67 ans. Clément Marc Gustave, 74 ans. Saintier Marthe Félicie Clémence, Vve Pinceloup, 83 ans. Pouplier Raphaël Carlos, 74 ans. Delaune Marcel Maurice José Gustave, 66 ans. Denturck Odilon Victor Léopold, 66 ans. Defrenne Valentine Louise Georgine Marie Joseph, Vve Deldique, 91 ans. Iffly Albert Gabriel, 66 ans. Bessard Roland Germaine Henri, 42 ans. Brasselet Georges Maurice, 48 ans. Balay Marie Franceline, Fme Collinet, 76 ans. Salabelle Lucienne Hilda, Vve Schirk, 76 ans. Rave Marie Jeanne Louise, Vve Savouret, 83 ans. Tarillon Joseph, 85 ans. Desmats Eugénie Marie Philomène, 76 ans. André Louis Marie, 78 ans.

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro . 0,50 F

Abonnements

Annuels 2 F
De soutien 5 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003-64.

Laboratoires Franay
Trages Cinématographiques

L.T.C

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)
Tél. : MOL 69-20

Teinturerie RAMOS

26, rue du Val-d'Or, SURESNES - Tél. 506.29-78
48, rue du Dr-M.-Bombiger, SURESNES - Tél. 506.46-88
« Résidence Beausoleil », SAINT-CLOUD - Tél. 408.67-35

**CONTRE LA PERTE, L'INCENDIE, LE VOL
CAISSE D'ÉPARGNE DE S^t-CLOUD**

29, rue d'Orléans - Tél. : 825-64-65
TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS - INTÉRÊTS NETS D'IMPÔTS
EMPRUNTS - BONS DU TRÉSOR
SIÈGE : VERSAILLES, 43 ter, rue du Maréchal-Foch - Tél. : 950-08-81



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.
LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - S^t-CLOUD (S.-et-O.)
Tél. : 825-36-00

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
APPAREILS MÉNAGERS - VENTE - DÉPANNAGE
INSTALLATIONS - ENTRETIEN - BATIMENT ET INDUSTRIE

SOCIÉTÉ P.U.C.E.P.

60U. 72-49 58, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD MOL. 86-88

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS — ENGINES — ÉQUIPEMENTS — MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

ETS A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD
Tél. : 605-20-77

PÂTISSERIE - CONFISERIE - SALON DE THÉ - GLACES
CUISINE - LUNCHS - REPAS COMPLETS

MAISON DANIEL, VIGNAL (Successeur)

LIVRAISONS A DOMICILE
42, rue Gounod, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-54-09

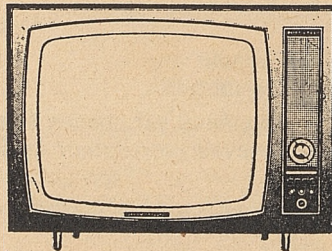
AUTO-ÉCOLE BEAUSOLEIL

A. THUINET

Tous permis - Cours de code par projections
Cours de perfectionnement

160, bd de la République, SAINT-CLOUD

ON PREND A DOMICILE Tél. : 408-61-01 (l'après-midi)



Grammont

**ELECTRIC
TÉLÉ-SON**

— AU BON VIEUX TEMPS —
Antiquités **JACK ANNET**

VENTE - ACHAT - MEUBLES ANCIENS - COPIE D'ANCIENS
7, rue Dailly, SAINT-CLOUD — Tél. : 408-35-24

VELAY

9, rue de la Libération, SAINT-CLOUD - 605.88.92
INSTALLATIONS - RÉPARATIONS

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ÉLECTRICITÉ

ETS BELCORD

161, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

Téléphone : 408-63-64

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

TORRIÈS & C^{ie}

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD — Tél. : 825-98-44

LOCATION
ET LAVAGE DE COUCHES POUR BEBES

AMERICAN DIAPER-SERVICE

109, rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. VAL 78-91 - 78-92

DOMAGE Frères

Anciennement Etablissement POUSSEUR

18, rue Gounod, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-66-70

Charbon - Fuel SERVICE APRÈS VENTE

Réservé

(N° 1703)

Tous les Cadeaux...

AU Gay Logis

8, place du Pas
SAINT-CLOUD (1^{er} étage) ENTRÉE LIBRE

CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et C^{ie}

3, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



LIBRAIRIE GÉNÉRALE CLASSIQUE
PAPETERIE DE BUREAU

Les Jeunes

98, Boulevard de la République, SAINT-CLOUD - Tél. : 825-71-13

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - CARRELAGES

THOMAS ROSPIDE

7, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. : 408-68-50

agence magenta

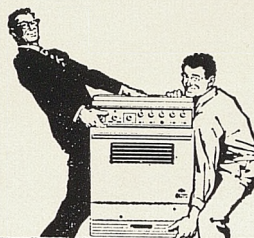
h. cogé

1, boul. de la République
(carrefour Magenta)
SAINT-CLOUD 605-41-16

PROPRIÉTÉS
TERRAINS
APPARTEMENTS
FONDS DE COMMERCE

la cuisinière automatique ARTHUR MARTIN

UN PLACEMENT CERTAIN



Automatiquement, le THERMO-COUPLE, le MINUTEUR, le THERMOSTAT, le BRULEUR-VEILLEUSE se chargent de tous les contrôles pour mieux vous laisser le plaisir de cuisiner.

PRIX — T.T.C. — SANS SURPRISE
à partir de 596 F.

VENEZ LA VOIR CHEZ

Ets MELLINET

12, rue Royale

SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 20-55



LUNETTES - INSTRUMENTS

J. PARMENT

OPTICIEN

6, rue de Verdun, SURESNES
Tél. 506-78-17

FUTURES MAMANS * BÉBÉS * ENFANTS
BAMBINATAL
 24, RUE DE LA POTERIE SURESNES FACE SÉCURITÉ SOCIALE
 TÉL. : 506-75-61

A. ROGER

PLOMBERIE SANITAIRE — CHAUFFAGE CENTRAL
 (GAZ - CHARBON - MAZOUT) agréé Gaz de France
 20, rue d'Orléans — 825-05-80

VERRES DE CONTACT

J. TINLOT
 OPTICIEN DIPLOMÉ
 9, rue Dailly, SAINT-CLOUD



825-58-32

Elizabeth Arden

M. THOMAS
 Docteur en Pharmacie
 Prix de thèses
 Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly MOL. 40-17 Lauréate de la Faculté

Mécanique, Hydraulique, Tôlerie, Peinture, Station

citroën

Agent Officiel

GARAGE DE LA CRIOLLA S. E. R. V. A.
 70, Bd Mal-de Lattre de Tassigny, SURESNES
 (à deux pas du Marché des Cités) Tél. 506.22.07



Pasteur - Automobile

29, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. 825-84-24

Concessionnaires : **Rover**

MG Morris

Agent : **Fiat**

Ateliers agréés : **SIMCA**

1.000 m² d'atelier en sous-sol

Pâtisserie - Confiserie
Glaces - Cuisine

G. Chamignon

13, Rue Gounod

Tél. 408.28.77 - St-CLOUD (S.-et-O.)
 54, Rue du Commerce - PARIS (15^e) - 783.56.04

PEINTURE - DÉCORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod 605-98-11
 SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise)

PHOTOCOPIE - librairie générale classique
 Papeterie - Maroquinerie - Cadeaux

LIBRAIRIE DES LYCÉES

(En face des lycées de jeunes filles et de garçons)

97, boul. de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 605-42-90

COUVERTURE - PLOMBERIE - INSTALLATIONS SANITAIRES
 CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

G. CIRASSE & C^{ie}

P. HERTEMAN, GÉRANT

72, Rue Royale, SAINT-CLOUD — Tél. : 605.41-42

École de Danse

Yvette Sors

23, Résidence Beausoleil, SAINT-CLOUD - 408-61-05

Flambeaux et porte-flambeaux d'anniversaire
 ET TOUTES LES BOUGIES

LABORATOIRE INDUSTRIEL "SELAR"

72, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - Téléphone : 605-40-42

LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

"Guitare"

Annick ROBIN, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot

102, Bd de la République - St-CLOUD — Pour rendez-vous MOL. 66-99

Le Cinéma de Saint-Cloud

LE REGENT

Nouvelle Direction

Films Intéressants

DEMANDEZ LE PROGRAMME

MOL. 66-16